

Rapport sur la situation de l'emploi dans les entreprises du médicament en 2014

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Recensement des effectifs dans les secteurs d'activité et dans la branche professionnelle

Les effectifs salariés dans l'industrie pharmaceutique

Ce rapport sur la situation de l'emploi dans l'industrie pharmaceutique repose pour l'essentiel sur les données collectées par le Leem auprès d'un large échantillon d'entreprises du secteur pour cet objet spécifique. Les valeurs des indicateurs présentés dans le rapport sont redressés pour tenir compte des personnels travaillant dans les entreprises non répondantes et ramener ainsi les résultats au niveau du périmètre de l'ensemble du secteur.

La procédure de redressement utilisée s'appuie sur les indicateurs d'emploi produits par l'appareil de la statistique publique qui repose pour l'essentiel sur l'agrégation de données administratives (déclarations sociales...). Ces sources reposent sur des périmètres différents et disposent chacune de leur cohérence au regard des objectifs poursuivis et du type d'informations qu'elles contiennent.

- Le **secteur** d'activité NAF 21.20Z rassemble les entreprises dont l'activité principale est la fabrication de préparations pharmaceutiques. Elles employaient **72 771** salariés en 2014. On pourra privilégier cette entrée selon les secteurs d'activité pour les approches économiques nécessitant le rapprochement des données d'emploi avec des indicateurs économiques sectoriels (données sectorielles de l'Insee comme ESANE...). Dans cette étude, les données sectorielles d'emploi de l'Acoss – disponibles jusqu'en 2014 – ont permis d'estimer l'évolution des effectifs globaux entre 2013 et 2014.
- Les établissements employeurs appartenant au périmètre défini par l'identifiant de Convention Collective de la **branche** de l'industrie pharmaceutique (IDCC 0176) rassemblaient **128 400** salariés en 2012. On pourra privilégier ce périmètre pour les travaux dont l'objet appelle une information statistique relative aux personnels entrants dans le champ de la branche conventionnelle. Dans cette étude, les données d'emploi issues des Dads (Dares-Insee) ont permis d'estimer la relation entre les secteurs d'activité et le périmètre de la branche professionnelle.
- Pour la présentation des principales statistiques d'emploi de cette enquête Emploi-Salaires, le matériau privilégié est constitué des informations issues directement des entreprises interrogées. Le redressement repose sur le rapprochement avec les sources publiques qui a permis d'estimer la population concernée à **98 810** salariés en 2014. Cet ensemble inclut l'échantillon des 87 500 salariés répondants pour lesquels les informations ont été collectées par le Leem dans le cadre de cette enquête.

Le schéma de la page suivante propose une vue synthétique des correspondances entre ces différents périmètres.

Secteurs

Branche

Leem

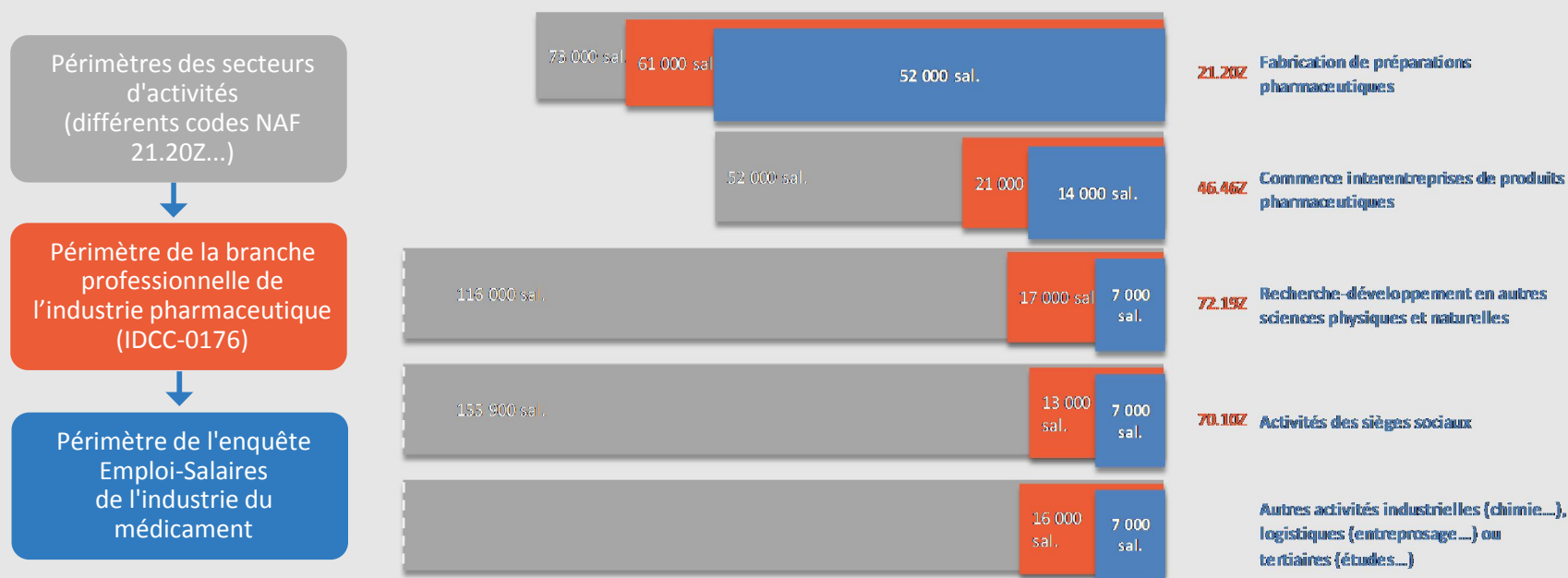
Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Recensement dans les secteurs d'activité et dans la branche

Le dénombrement des effectifs salariés dans les différents périmètres de l'industrie pharmaceutique

Ces différentes sources de données permettent de dénombrer les effectifs salariés de l'industrie pharmaceutique dans les différents périmètres examinés. Ce rapprochement appelle quelques remarques :

- Une partie des entreprises exerçant de façon principale une activité industrielle de fabrication de préparations pharmaceutiques ne figurent pas dans la branche conventionnelle de l'industrie pharmaceutique. Il s'agit notamment des spécialistes du médicament vétérinaire.
- Une proportion significative des effectifs de la répartition pharmaceutique appartiennent à la branche professionnelle de l'industrie pharmaceutique notamment lorsqu'elles appartiennent financièrement à des groupes industriels dont l'activité principale est la fabrication de médicaments. Un même schéma explique la présence significative de laboratoires de R&D et de sièges sociaux dans la branche.



Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Recensement dans les secteurs de l'industrie pharmaceutique

L'emploi dans les secteurs d'activité de l'industrie du médicament

Secteurs

Comme pour les indicateurs économiques, les données d'emploi sont agrégées selon l'activité principale exercée par les unités employeurs. Ce classement repose sur la nomenclature des activités française (NAF) et est réalisé de façon distincte pour les entreprises et les établissements. Un établissement secondaire de distribution appartenant à une entreprise industrielle peut ainsi être classé dans un secteur du commerce alors que la maison mère relève de l'industrie.

- Les salariés des entreprises du médicament sont recensés dans plusieurs secteurs : la fabrication de préparations pharmaceutiques (21.20Z), la fabrication de produits pharmaceutiques de base (21.10Z), la recherche-développement en biotechnologie (72.11Z), la recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles (72.19Z), le commerce interentreprises de produits pharmaceutiques (46.46Z), les activités des sièges sociaux (70.10Z) pour ne citer que les principaux.
- Cette hétérogénéité correspond à un fort degré d'intégration des activités des laboratoires qui englobent la production de médicaments, leur distribution, la R&D... L'internationalisation des structures économiques et l'évolution de leurs modes de fonctionnement (internalisation ou externalisation de la fonction de distribution des médicaments, des activités de recherche et développement, spécialisation des sites de production...) a rendu plus difficile la définition exacte du périmètre de l'activité. Ainsi, les mutations des organisations (spécialisation de certains sites sur une activité...) ont parfois conduit certaines entreprises à changer d'activité principale.

Les données publiées par l'Acoss sur les dernières années disponibles proposent une estimation robuste des trajectoires sectorielles des effectifs dans les principaux secteurs où l'on retrouve les entreprises du médicament.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
21.20Z Fabrication de préparations pharmaceutiques	74 298	73 309	73 653	73 544	72 922	72 771
21.10Z Fabrication de produits pharmaceutiques de base	7 220	7 264	7 246	7 306	7 197	6 758
46.46Z Commerce de gros de produits pharmaceutiques	52 087	52 488	52 437	52 520	52 377	51 920
72.11Z Recherche-développement en biotechnologie	7 699	8 031	8 049	8 700	8 564	8 625
72.19Z R&D en autres sciences physiques et naturelles	114 704	114 373	115 094	114 919	116 043	115 556

ACOSS - Stats, données annuelles 2015

Les données de l'Acoss sur les effectifs salariés

L'Acoss - Caisse nationale des Urssaf - est aujourd'hui la source unique en France de données statistiques sur l'emploi salarié, hors intérim. La labellisation par l'Autorité de la statistique publique des séries trimestrielles d'emploi et de masse salariale du secteur privé et des séries mensuelle et trimestrielle des déclarations d'embauches produites par l'Acoss au niveau national constitue une reconnaissance de la qualité et de la fiabilité des données diffusées.

Les effectifs salariés diffusés par l'Acoss et les Urssaf correspondent au « nombre de salariés inscrits au dernier jour de la période » renseigné dans les bordereaux de cotisations (BRC). Il s'agit du nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat de travail en cours le dernier jour de la période.

Source : site de l'Acoss, 2015

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Recensement dans la branche de l'industrie pharmaceutique

L'emploi dans la branche professionnelle de l'industrie pharmaceutique

Branche

Le code du travail fixe les règles générales applicables aux relations de travail entre employeurs et salariés de droit privé. Dans ce cadre, les partenaires sociaux négocient des conventions et accords, qui viennent compléter le droit du travail. La convention collective couvre l'ensemble des conditions d'emploi, de formation professionnelle et de travail ainsi que les garanties sociales, tandis que l'accord se limite à un ou plusieurs objets de négociation. La branche professionnelle de l'industrie pharmaceutique rassemble les entreprises qui appliquent la Convention Collective de l'activité identifiée par le n°0176.

- Le ministère du travail propose via la Dares des statistiques d'emploi segmentées dans la nomenclature des conventions collectives depuis 2009. La correspondance avec les activités économiques exercées dans les établissements du champ de la Convention Collective est fournie chaque année depuis 2010 par la Dares dans les fiches statistiques présentant les principaux agrégats d'emploi de la branche.
- Cette correspondance reste une estimation d'une réalité parfois complexe dans certains cas, comme les entreprises dont les effectifs proviennent de structures historiquement disjointes et qui appliquent des conventions collectives différentes. De même, plusieurs conventions peuvent coexister dans un même établissement, c'est le cas notamment des conventions collectives dites « catégorielles » (par exemple, la convention qui concerne les VRP...).

Les données publiées par la Dares sur les trois dernières années disponibles estiment les effectifs à 128 400 salariés en 2012.

	2010	2011	2012
Idcc-0176 : Industrie pharmaceutique	129 300	129 600	128 400

DADS - Fiches Dares, 2010 à 2012

Les données issues de l'exploitation des DADS

L'identifiant de convention collective (IDCC) répond à la demande formulée par les partenaires sociaux d'une information statistique relative aux branches conventionnelles.

Elle a conduit le système statistique public à repérer ces dernières par un code identifiant la convention collective (IDCC). Ce code IDCC est utilisé dans les enquêtes sur l'activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo) de la Dares, dans les enquêtes sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires (Ecmoss) de l'Insee, ou encore dans les sources administratives (DADS).

Les données sont issues d'une exploitation du fichier exhaustif des déclarations annuelles de données sociales (DADS) retraitées par l'Insee. La DADS est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés, en application de l'article R243-14 du code de la sécurité sociale. De nombreux traitements sont réalisés à partir de la déclaration annuelle brute effectuée par chaque employeur, ces derniers pouvant expliquer la date de disponibilité de fichier du DADS : reprises d'identification de l'employeur, codification de la PCS et cohérence des rémunérations, localisation fine du lieu de travail, complètement du champ de diffusion (fonction publique, régime agricole, particuliers-employeurs), certification de la multi activité, etc.

Source : Ministère du travail, Dares, 2014

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

L'évolution des effectifs salariés dans l'industrie pharmaceutique

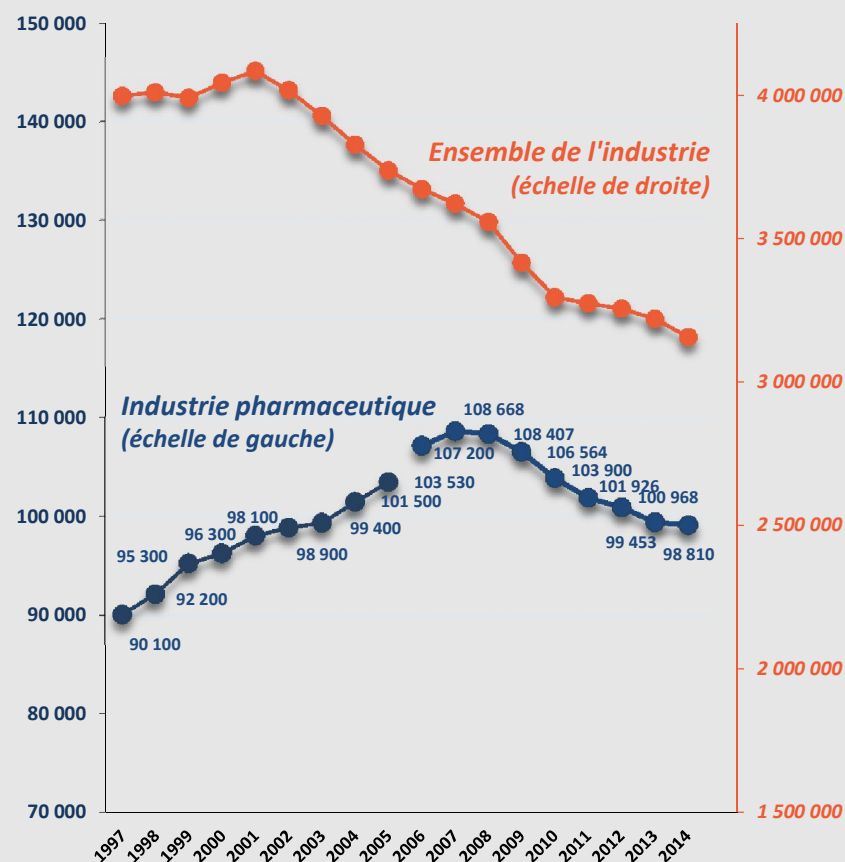
Le recul des effectifs, entamé en 2008, semble s'infléchir en 2014

Leem

- Les effectifs de l'industrie pharmaceutique enregistrent un nouveau recul en 2014 à 98 810 salariés^(*), soit un niveau proche des effectifs employés dix ans auparavant.
- Cette diminution des effectifs (-0,6%) s'établit toutefois à un niveau inférieur à celui constaté au cours des cinq dernières années (-1,5% en moyenne annuelle). Au total, la baisse de l'emploi salarié en 2014 atteint 640 salariés sur le périmètre sectoriel.
- L'année 2014 constitue la septième année de réduction consécutive des effectifs. Sur l'ensemble de cette période (2008-2015), le secteur a perdu 9 800 emplois, soit près de 10% des effectifs du secteur.
- Après une longue période de croissance de ses effectifs, l'industrie pharmaceutique connaît depuis ces dernières années une évolution de l'emploi quasiment parallèle à celle de l'ensemble de l'industrie. Les trajectoires semblent quelque peu diverger en 2014 puisque la baisse des effectifs (-0,6%) est cette année très nettement moins marquée que le recul enregistré dans l'ensemble de l'industrie (-2,0%).

() L'estimation de l'évolution des effectifs est réalisée à partir des réponses effectuées par les entreprises ayant répondu à l'enquête en 2013 et en 2014. Elle comprend tous les types de contrats mais exclut les intérimaires qui sont des salariés des entreprises de travail temporaire.*

Évolution des effectifs (1997-2014)
Industrie pharmaceutique et ensemble de l'industrie



Sources : LEEM Enquête Emploi-Salaires 2014, Insee pour l'ensemble de l'industrie

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

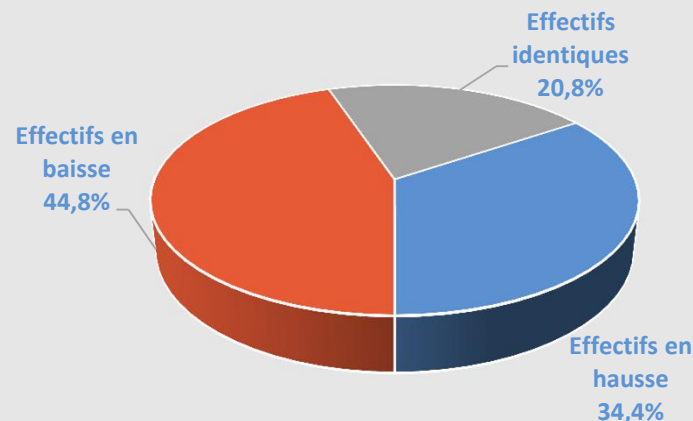
L'évolution des effectifs dans les entreprises répondantes

45% des entreprises du secteur voient leurs effectifs diminuer en 2014, 35% enregistrent une progression

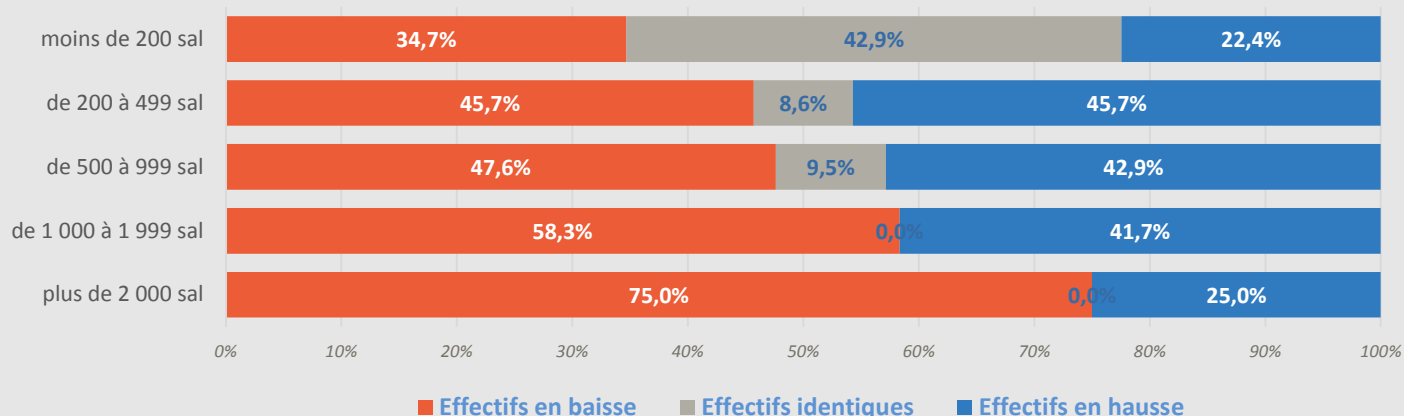
La stabilité de l'échantillon des entreprises répondantes permet de réaliser une comparaison à champ constant des effectifs employés en 2013 et en 2014. L'analyse de l'évolution des effectifs est segmentée selon les différents types d'unités. Cet examen révèle notamment quelques disparités selon les catégories d'entreprises.

- Le recul des effectifs concerne plus largement les plus grandes structures. L'orientation à la baisse ne devient majoritaire que dans les entreprises de plus de 1 000 salariés.
- Seul un tiers des unités employant moins de 200 salariés ont vu leurs effectifs se réduire en 2014.

Répartition des entreprises selon l'évolution de leurs effectifs en 2014



Répartition des entreprises selon l'évolution de leurs effectifs en 2014 et leur taille



Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Répartition régionale au lieu d'implantation de l'établissement

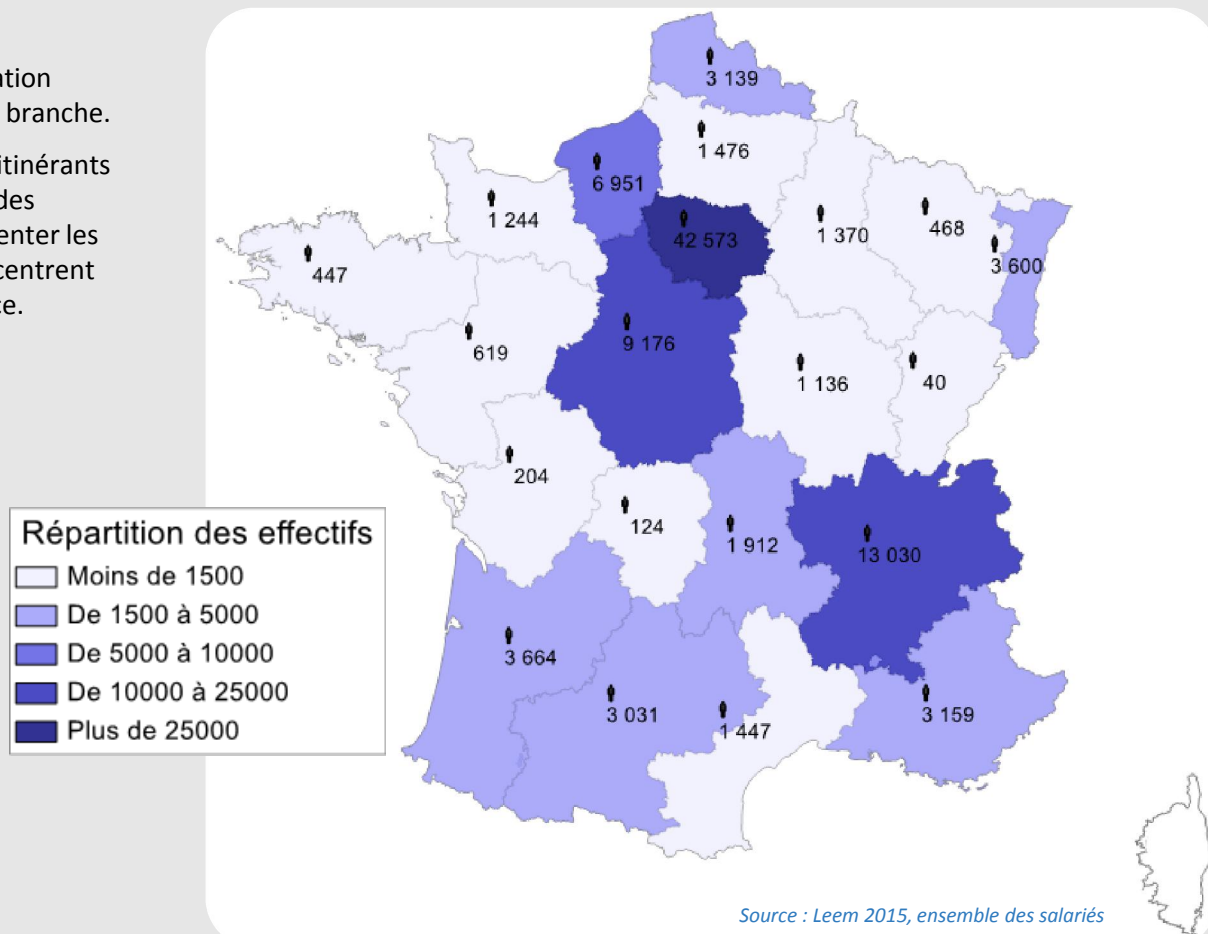
L'emploi de l'industrie pharmaceutique selon les régions d'implantation des établissements employeurs

- Les 5 principales régions d'implantation rassemblent 76% des effectifs de la branche.
- Plusieurs catégories de personnels itinérants sont recensées aux sièges des grandes entreprises. Cela contribue à augmenter les effectifs dans les régions où se concentrent les sièges notamment l'Île-de-France.

Les principales régions d'implantation des établissements du secteur

Île-de-France	43,1%
Rhône-Alpes	13,2%
Centre	9,3%
Haute-Normandie	7,0%
Alsace	3,6%
Midi-Pyrénées	3,1%

Effectifs de l'industrie pharmaceutique (2014) selon la région de localisation de l'établissement employeur



Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Répartition régionale des effectifs au lieu de résidence

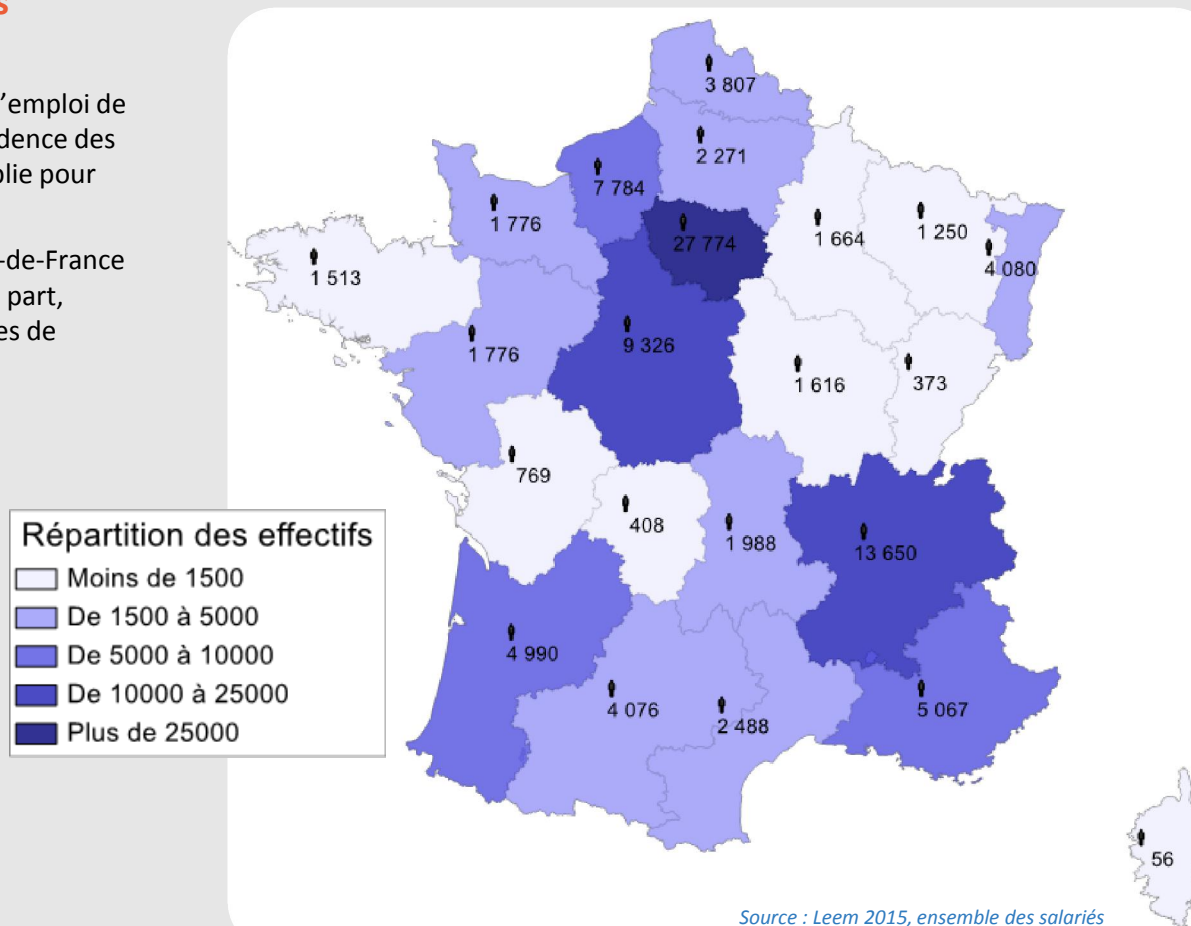
L'emploi de l'industrie pharmaceutique selon les régions de résidence des salariés

- La concentration géographique de l'emploi de la branche, mesurée au lieu de résidence des salariés, conserve la hiérarchie établie pour les établissements.
- L'ensemble Centre-Normandie - Ile-de-France d'une part, et Rhône-Alpes, d'autre part, constituent les deux principaux pôles de spécialisation sectorielle.

Les principales régions de résidence des salariés du secteur

Ile-de-France	28,1%
Rhône-Alpes	13,8%
Centre	9,4%
Haute-Normandie	7,9%
Aquitaine	5,1%
PACA	5,1%

Effectifs de l'industrie pharmaceutique (2014) selon la région du lieu de résidence des salariés



Source : Leem 2015, ensemble des salariés

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

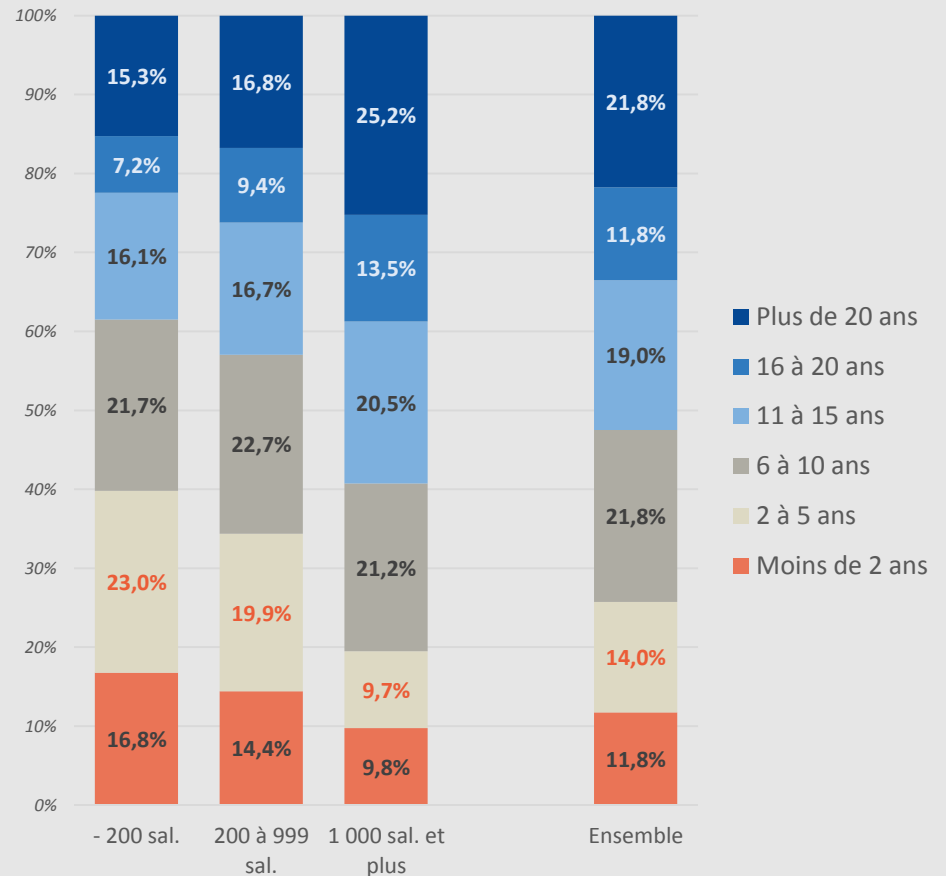
Répartition des effectifs selon la tranche d'ancienneté

L'ancienneté des salariés est croissante avec la taille de l'entreprise employeur

- L'ancienneté médiane atteint 11,0 ans en 2014, après 10,6 ans en 2013 et 10,2 ans en 2012. L'ancienneté moyenne s'établit à 12,8 ans en 2014. L'indicateur progresse d'environ une année tous les 4 ans.
- L'ancienneté des salariés est croissante avec la taille de la structure employeur, elle apparaît nettement plus élevée dans les entreprises de plus de 1 000 salariés dans lesquelles la majorité des salariés (59%) présente une ancienneté supérieure à 10 ans. Cela représente un ensemble de 33 000 salariés en 2014.

59%
des salariés des grandes entreprises présentent une ancienneté supérieure à 10 ans en 2014

Répartition des effectifs selon la tranche d'ancienneté et la taille d'entreprise



Source : Leem 2015, salariés en CDD et CDI

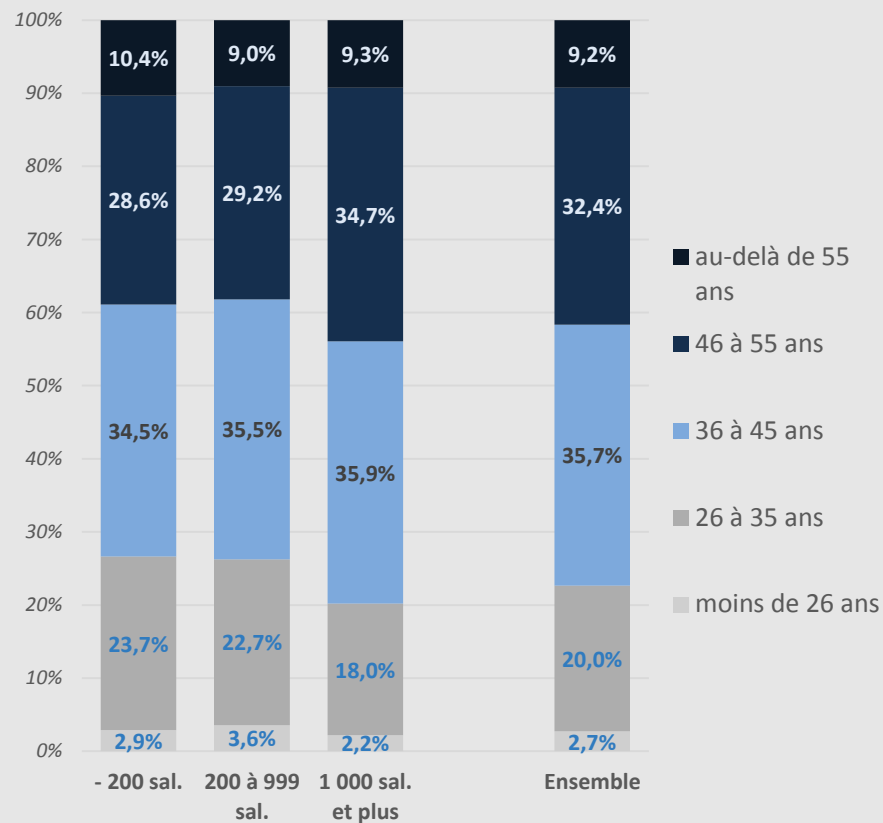
Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Répartition des effectifs selon la tranche d'âge

Le vieillissement de l'emploi industriel concerne aussi l'industrie pharmaceutique

- L'âge moyen des salariés en 2014 est de 43,1 ans et continue d'augmenter. En effet, l'indicateur était de 40,2 ans en 2005. L'âge médian atteint de 43,0 ans.
- La part des salariés de moins de 26 ans reste modeste dans toutes les catégories d'entreprises. Cette proportion était encore de 5,1% en 2003 contre 2,7% cette année. La proportion atteint toutefois 6,2% en intégrant les stagiaires, les contrats de professionnalisation et d'apprentissage.
- La part des salariés de plus de 55 ans est homogène dans les différentes tranches de taille d'entreprises autour de 9% des emplois.

Répartition des effectifs selon la tranche d'âge et la taille d'entreprise

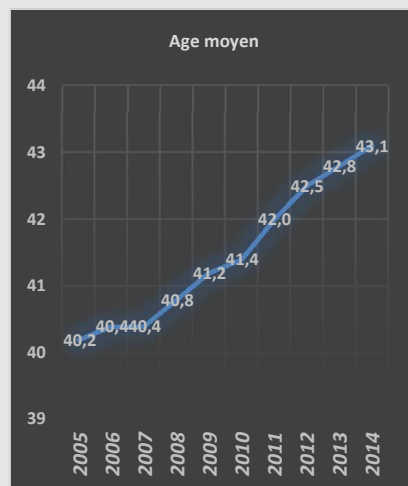


Source : Leem 2015, salariés en CDD et CDI

43,1 ans

en 2014

l'âge moyen des salariés augmente d'un an tous les 3 ans



Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Les seniors dans l'industrie pharmaceutique

La part des seniors dans les effectifs

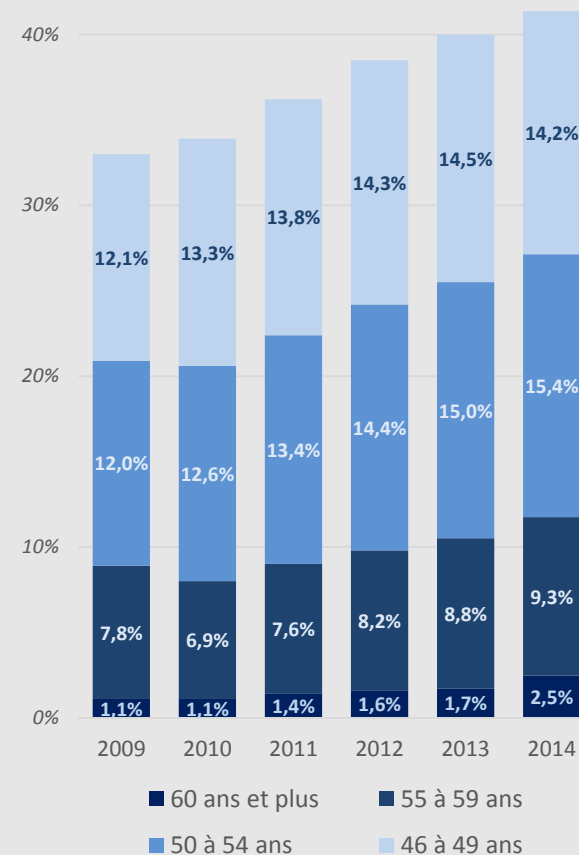
Les seniors dans l'emploi du secteur :

- La part des seniors dans les effectifs continue de progresser en 2014. Les personnels de 50 ans et plus représentent cette année 27,1% des salariés et 11,8% de la population du secteur a 55 ans ou plus.
- La proportion de salariés de 60 ans et plus reste faible (2,5% du nombre de salariés, soit 2 300 personnes) et même si l'on constate une progression de cette part en 2014.

Les recrutements de seniors :

- On recense 870 recrutements de seniors de 50 ans et plus en 2014, ce qui représente 10,3% du total des embauches réalisées par les entreprises du secteur.
- Les embauches de seniors apparaissent en 2014 nettement plus nombreuses que la quantité enregistrée l'année précédente (685 embauches en 2013).

Composition de la population des seniors dans les effectifs du secteur



870 seniors de 50 ans et plus

ont été recrutés en 2014 par les entreprises du secteur. Ces embauches concernent toutes les familles de métiers (administratif, commercial...).

Source : Leem 2015, salariés en CDD et CDI

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

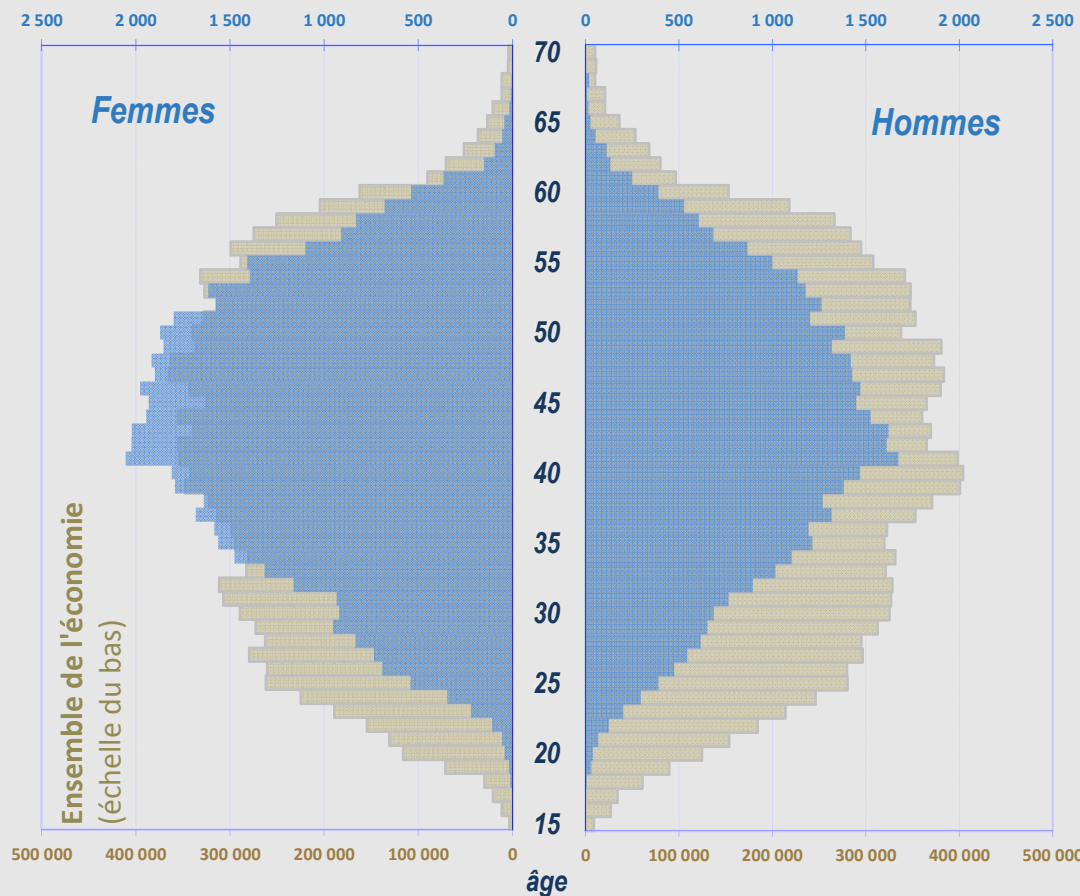
Pyramide des âges de la population du secteur

Le poids prépondérant des quadras dans l'emploi du secteur

Le profil de la pyramide des âges présente un profil élargi en son milieu traduisant une sous-représentation des jeunes et des plus âgés par rapport à l'ensemble de la population active.

- La proportion de salariés de moins de 30 ans (8,6%) apparaît ainsi également nettement inférieure au ratio constaté dans l'industrie manufacturière (15,4% en 2013 selon l'enquête emploi de l'Insee pour la population en CDI et CDD).
- À l'autre extrémité de la pyramide des âges, la part des salariés de 50 ans et plus (27,1% en 2014) est proche de la moyenne constatée sur l'ensemble de l'industrie.
- De plus, si les personnels féminins sont majoritaires dans le secteur et rassemblent 56,7% de la population, la répartition des effectifs selon l'âge et le genre est équilibrée : l'âge moyen des femmes (43,1 ans) est équivalent à celui des hommes (43,0 ans).

Pyramide des âges
Industrie pharmaceutique et ensemble des salariés



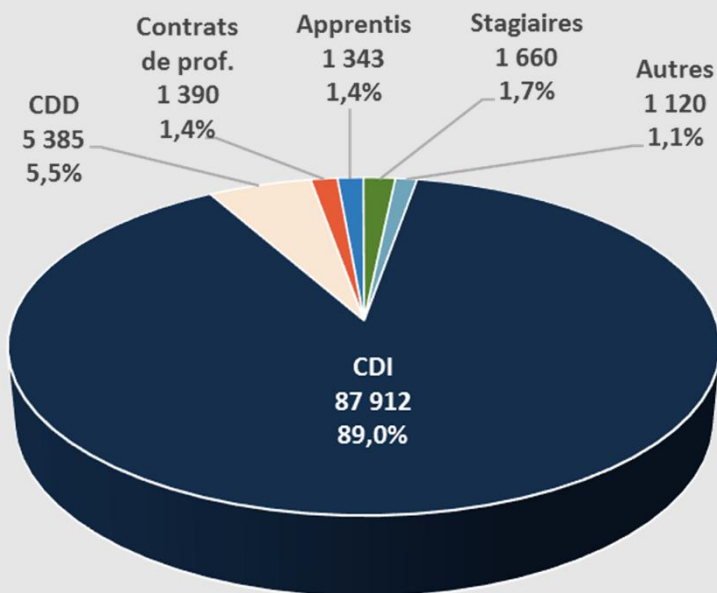
Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Les emplois selon les types de contrat

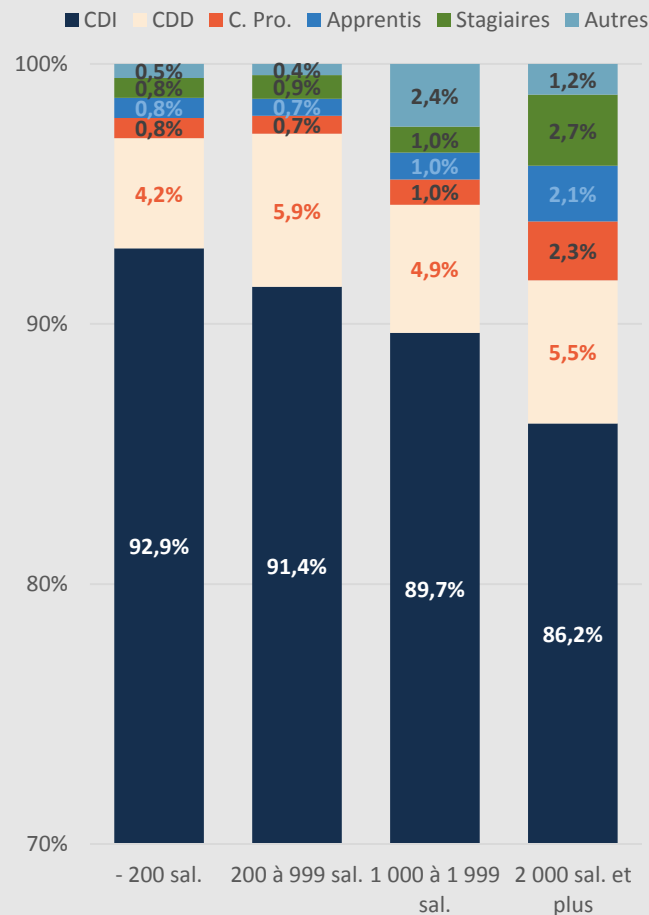
La répartition des emplois selon les contrats

- La population des salariés se caractérise par une large majorité de CDI (89%) et un nombre important de contrats de professionnalisation, apprentis et stagiaires (4 400 au total).
- La part de ces types de contrats dans les effectifs est nettement croissante avec la taille des entreprises.

Répartition des effectifs en 2014
selon les contrats



Répartition des effectifs
selon les contrats
et la taille des entreprises



Source : Leem 2015, ensemble des salariés

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

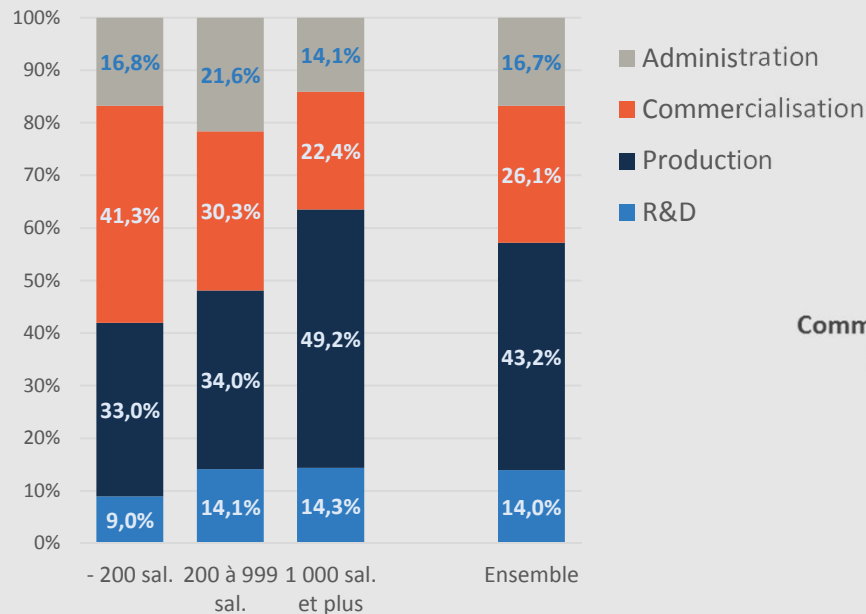
Les familles de métiers dans le secteur

La répartition des emplois selon les familles de métiers

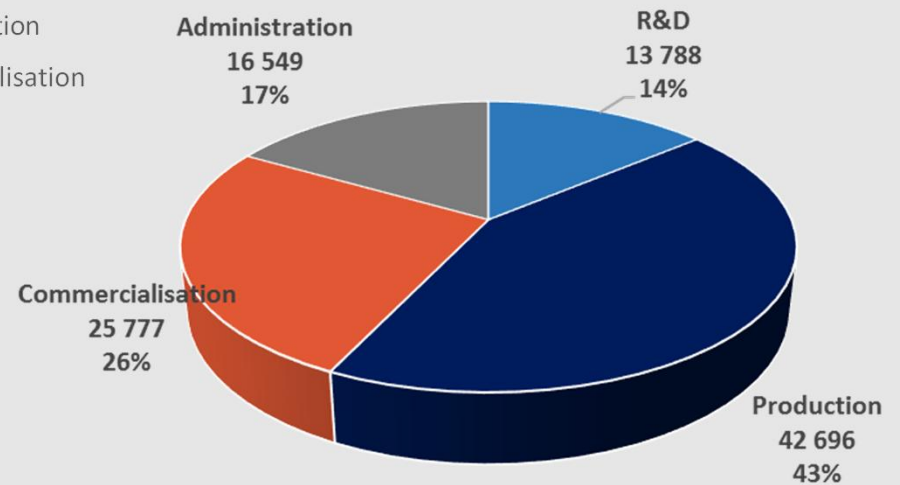
La description des libellés d'emplois dans l'enquête Emplois-Salaires permet d'opérer un reclassement des emplois dans une nomenclature des emplois de la branche en domaines d'activités et en quatre grandes familles de métiers. Cet exercice souligne la diversité des activités exercées par les laboratoires pharmaceutiques.

- La famille de métiers de la production demeure la plus importante avec 43% des effectifs en 2014 tandis que la part élevée des effectifs dans la famille Recherche et Développement (14% en 2014) constitue une des principales caractéristiques du secteur. Enfin, la proportion d'emplois dans la commercialisation est nettement plus élevée dans les PME.
- Le recul des effectifs concerne principalement les familles de la commercialisation et de la R&D tandis que la production et les fonctions supports seraient quasiment stables en 2014.

Répartition des effectifs en familles de métiers selon la taille des entreprises



Répartition des effectifs en 2014 selon les familles de métiers



Source : Leem 2015, ensemble des salariés

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Les niveaux dans la classification selon les familles de métiers

Les positions dans la classification des emplois selon les familles de métiers

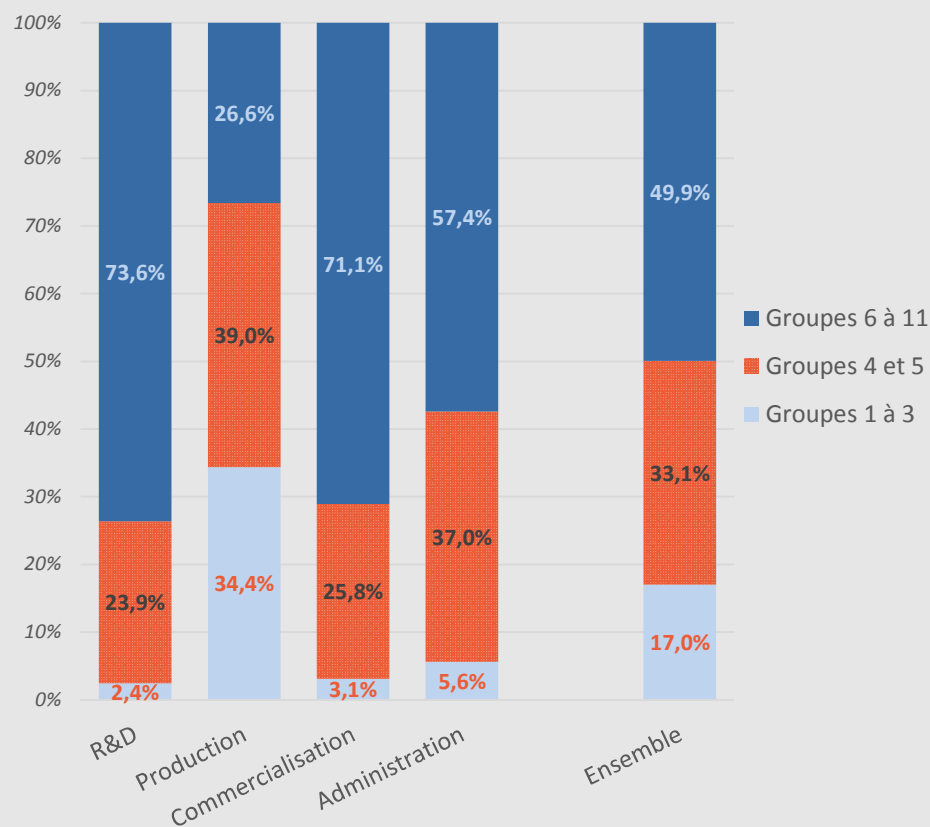
Plus de la moitié des emplois de la branche (Idcc-0176) correspondent à un niveau supérieur ou égal à la catégorie 6.

- Cette proportion dépasse les trois quarts dans la R&D et 71% dans l'ensemble commercialisation-diffusion.
- La part des salariés des catégories 1 à 3 est largement minoritaire dans l'ensemble des familles de métiers à l'exception de la production où ces trois catégories rassemblent un tiers des effectifs.

Répartition des effectifs selon les groupes de classification et les familles de métiers (détail)

	R&D	Production	Commercialisation	Administration
01	0,0%	1,2%	0,0%	0,6%
02	0,8%	10,0%	0,4%	1,3%
03	1,7%	23,2%	2,7%	3,7%
04	9,5%	23,5%	2,7%	16,8%
05	14,5%	15,5%	23,1%	20,2%
06	25,8%	11,2%	44,4%	19,3%
07	22,3%	7,9%	17,1%	16,5%
08	15,2%	4,0%	5,9%	10,3%
09	8,4%	2,3%	2,3%	6,3%
10	1,6%	0,7%	1,1%	3,8%
11	0,4%	0,5%	0,2%	1,2%

Répartition des effectifs selon les groupes de classification et les familles de métiers



Source : Leem 2015, salariés en CDD et CDI de la branche de l'industrie pharmaceutique (Idcc-0176)

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

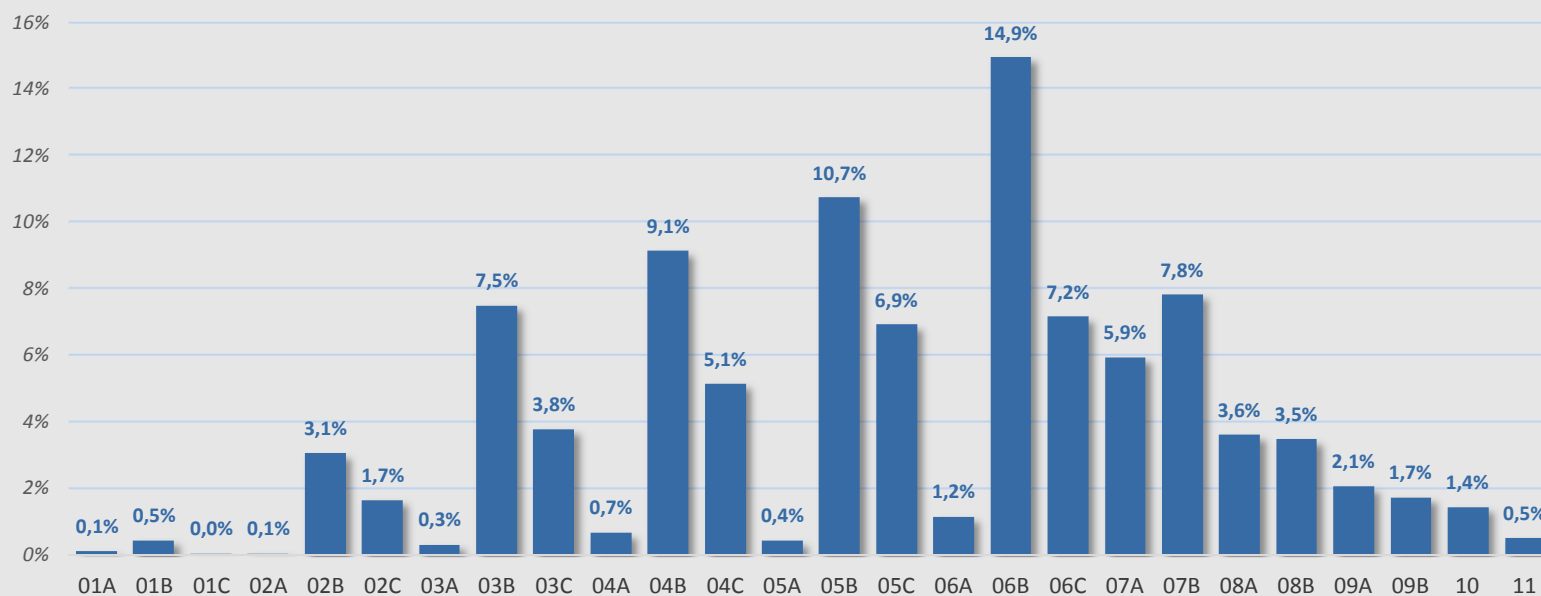
Les catégories et niveaux de la classification des emplois

La répartition des effectifs selon les catégories et les niveaux de la classification des emplois

La Convention Collective de l'industrie pharmaceutique admet 11 catégories d'emplois. Certaines de ces catégories sont divisées en 2 ou 3 niveaux repérés par A, B et C.

- La distribution des effectifs selon les catégories de la classification des emplois de la branche présente un profil symétrique, les catégories centrales étant nettement surreprésentées.
- La catégorie 6 rassemble ainsi les effectifs les plus nombreux, soit près d'un quart (23,3%) des personnels de la branche.

Répartition des effectifs selon les catégories et les niveaux de la classification des emplois de la branche en 2014



Source : Leem 2015, salariés en CDD et CDI de la branche de l'industrie pharmaceutique (Idcc-0176)

Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

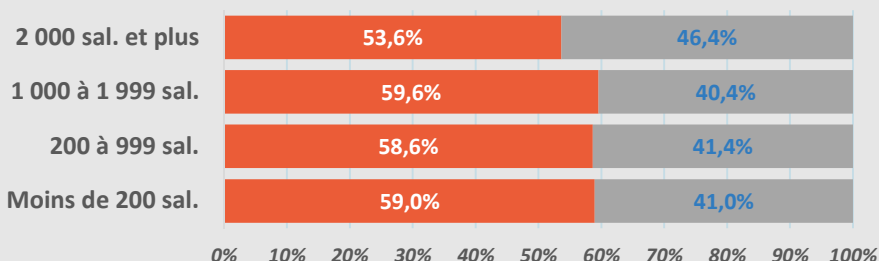
Le taux de féminisation dans l'industrie pharmaceutique

L'industrie pharmaceutique demeure fortement féminisée

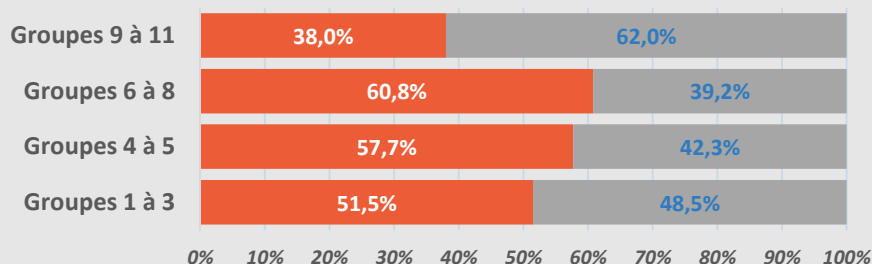
Avec un taux de féminisation des emplois de 56,8% en 2014, l'industrie pharmaceutique fait partie des rares secteurs industriels – avec le textile et l'habillement – dans lesquels la proportion de personnels féminins est majoritaire. Pour rappel, ce taux est de 29% dans l'ensemble de l'industrie manufacturière.

- Depuis l'année 2008, date à laquelle le secteur enregistre un recul des effectifs, le taux de féminisation s'inscrit sur une tendance légèrement baissière, l'indicateur perdant un point tous les trois ans environ.
- Le taux de féminisation des emplois s'établit à un niveau élevé dans toutes les tranches de taille d'entreprises. La proportion de femmes dépasse 60% dans les groupes 6 à 8 de la classification des emplois de la branche est resté élevé dans les autres catégories d'emplois.

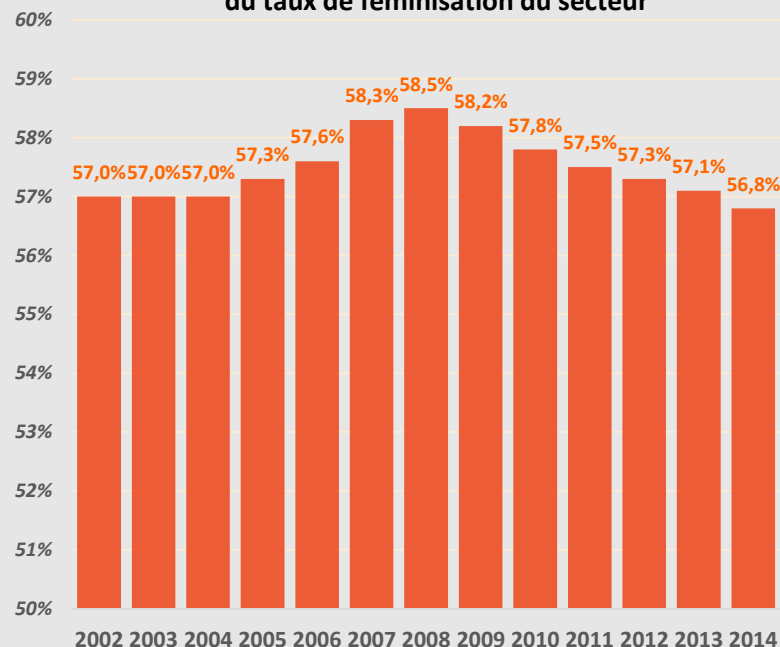
Taux de féminisation selon la taille d'entreprises



Taux de féminisation selon le groupe de classification



Évolution 2002-2014 du taux de féminisation du secteur



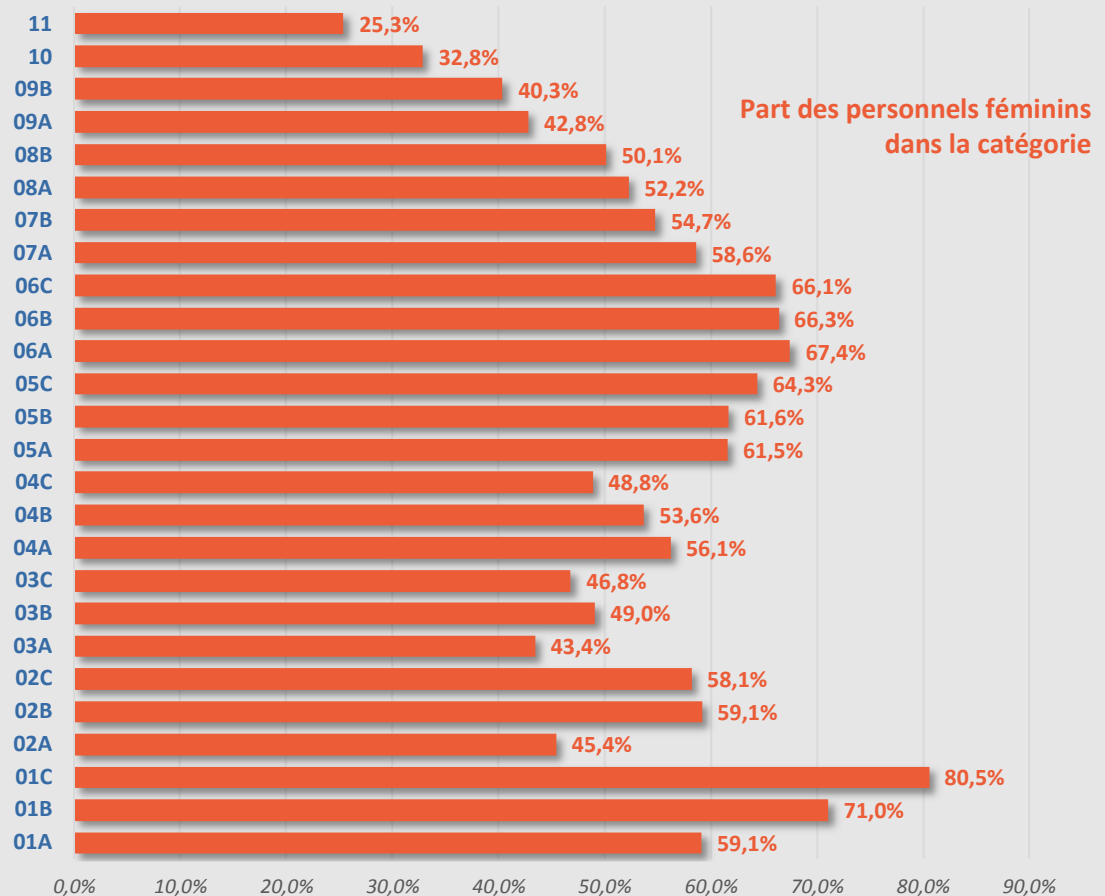
Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Le genre selon les catégories de la classification des emplois

Taux de féminisation
selon les catégories de la classification

Le taux de féminisation des emplois selon les catégories de la classification de la branche

- Le taux de féminisation atteint sa valeur maximale dans la catégorie 6 où les personnels féminins rassemblent 66,3% des effectifs.
- Cette proportion décroît ensuite régulièrement dans les niveaux supérieurs pour atteindre 25,3% à la catégorie 11.
- L'indicateur atteint également une valeur modeste dans la catégorie 3 où les femmes sont relativement moins nombreuses (48,1% des salariés).



Source : Leem 2015, salariés en CDD et CDI de la branche de l'industrie pharmaceutique (Idcc-0176)

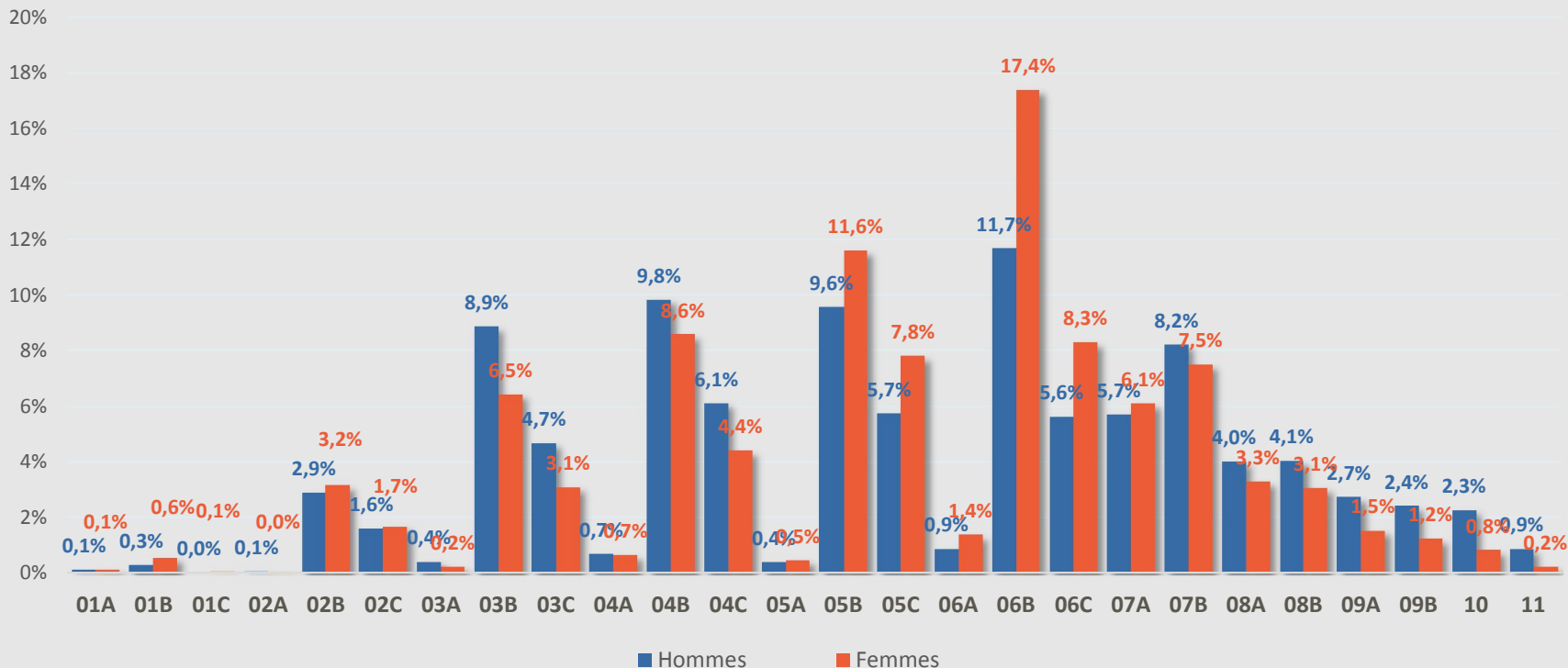
Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Le genre selon les catégories de la classification des emplois

La répartition des emplois par genre selon les catégories et niveaux de la classification de la branche

Les personnels féminins rassemblent 56,8% des effectifs du secteur. Cette répartition des genres n'est pas homogène selon le niveau des emplois dans la classification. Elle dépend largement des types de métiers les plus représentés dans chacune des catégories d'emploi. Par exemple, les emplois de production, plutôt occupés par des hommes, sont surreprésentés dans la catégorie 03.

Répartition des effectifs par genre selon les catégories et les niveaux de la classification



Source : Leem 2015, salariés en CDD et CDI de la branche de l'industrie pharmaceutique (Idcc-0176)

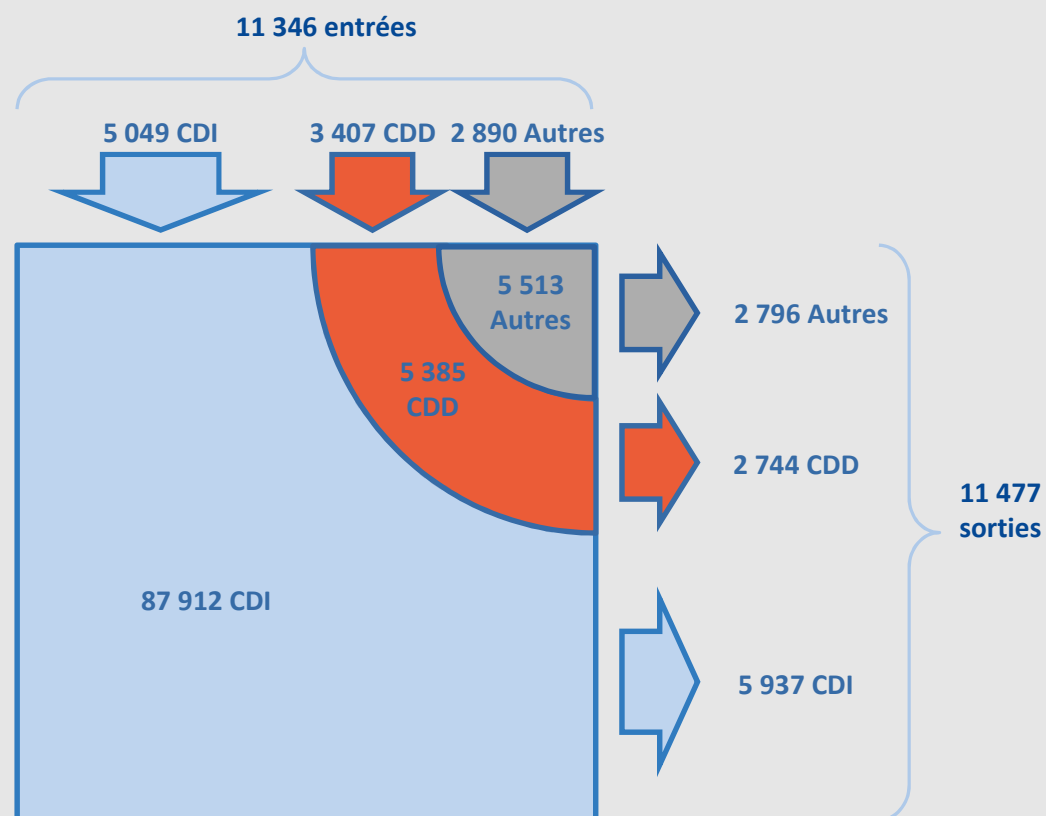
Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Les flux d'emploi : entrées et sorties en 2014

Les flux d'emploi dans l'industrie pharmaceutique en 2014

- L'évolution de l'emploi dans l'industrie pharmaceutique est le résultat du différentiel entre les flux bruts entrants et sortants. Ce différentiel présente une légère différence avec le flux net d'emplois observé en 2014 (-600) en raison des mouvements de main d'œuvre non pris en compte dans l'enquête (Cf. ci-dessous).
- Les **entrées** rassemblent en effet les recrutements réalisés par les entreprises du secteur, l'intégration des salariés d'établissements rachetés par des groupes du secteur, les effectifs des créations d'entreprises... Le nombre d'entrées estimées par l'enquête est d'environ 11 300 entrées, dont un peu plus de 5 000 en CDI.
- Les **sorties** sont constituées des sorties des salariés des entreprises du secteur (démissions, départs en retraite, licenciements...) et des sorties d'entreprises (sorties du secteur, cessations d'activité...). Le nombre de sorties estimées dans l'enquête est d'environ 11 500 unités.

Volume des flux d'emploi entrants et sortants en 2014
tous contrats de travail, tous motifs de sortie



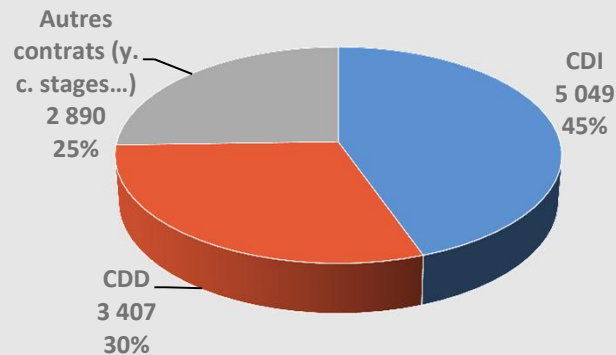
Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Les flux d'emploi : les recrutements

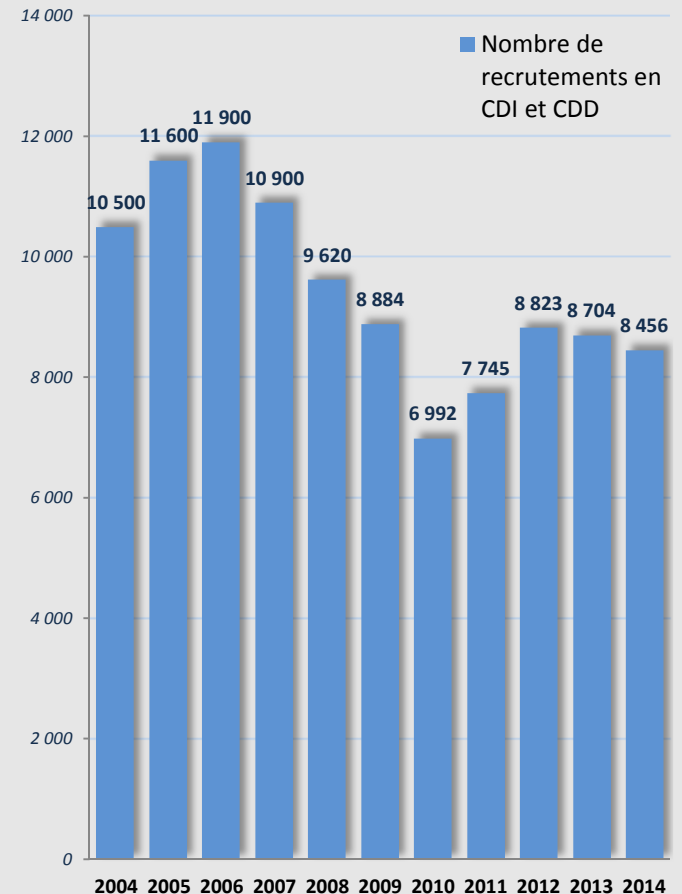
Les recrutements dans l'industrie pharmaceutique

- Parmi les 11 300 entrées dans le secteur, près de 8 500 recrutements en CDI (un peu plus de 5 000) et CDD (environ 3 400) ont été réalisés en 2014, ce qui correspond à un taux d'entrée de 8,6% lorsque l'on ramène ce chiffre au nombre total de salariés.
- Ce chiffre traduit un léger recul des embauches par rapport à la performance mesurée en 2013 (8 700 entrées).
- Les stages (1 350 entrées en 2014), les contrats de professionnalisation (750 entrées selon l'enquête), les contrats d'apprentissage (630) et les quelques autres cas (VRP...) totalisent 2 890 entrées.

**Recrutements réalisés en 2014
selon le type de contrat**



Evolution du nombre de recrutements en CDI et CDD sur la période 2004-2014



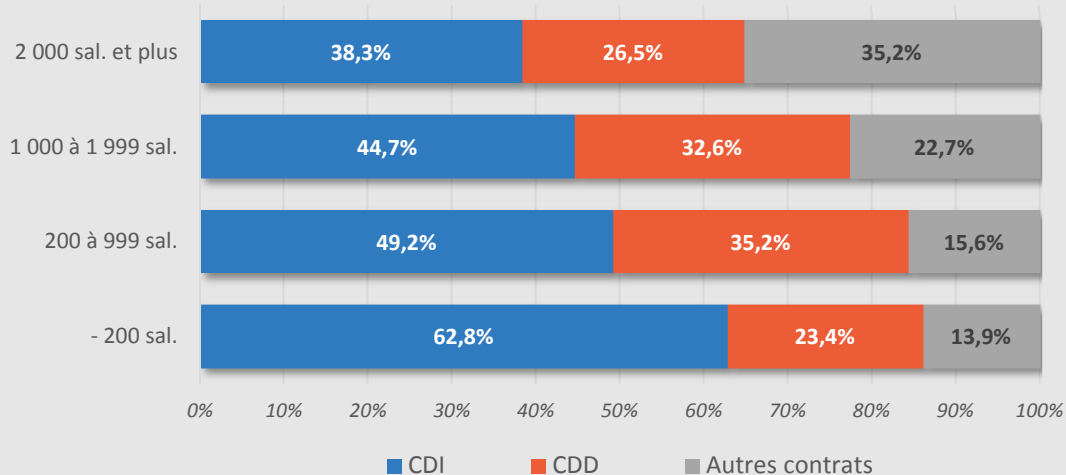
Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

La nature des recrutements selon les contrats

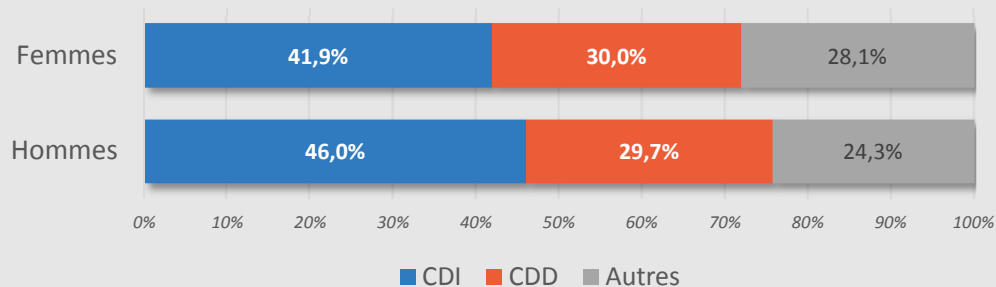
Les modalités de recrutement dans le secteur

- 45% des embauches ont été réalisées en CDI, une proportion supérieure à celle constatée dans l'ensemble de l'industrie où la part des CDI dans les embauches atteint 32% (Dares, 2013).
- 30% des embauches ont été réalisées en CDD, les autres embauches correspondent à des stages, contrats de professionnalisation et d'apprentissage. La proportion d'embauche en CDI atteint 63% dans les structures de moins de 200 salariés.
- Si les PME recourent plus systématiquement au CDI, les plus grandes entreprises intègrent davantage de stagiaires et d'alternants.
- La répartition des recrutements selon les différents types de contrat est homogène selon le genre des personnels concernés.
- Le taux de conversion des CDD de 2013 en CDI en 2014 est de 12%, soit un peu plus de 500 salariés.

Recrutements en CDI et CDD selon la taille des entreprises



Nature des recrutements selon le genre



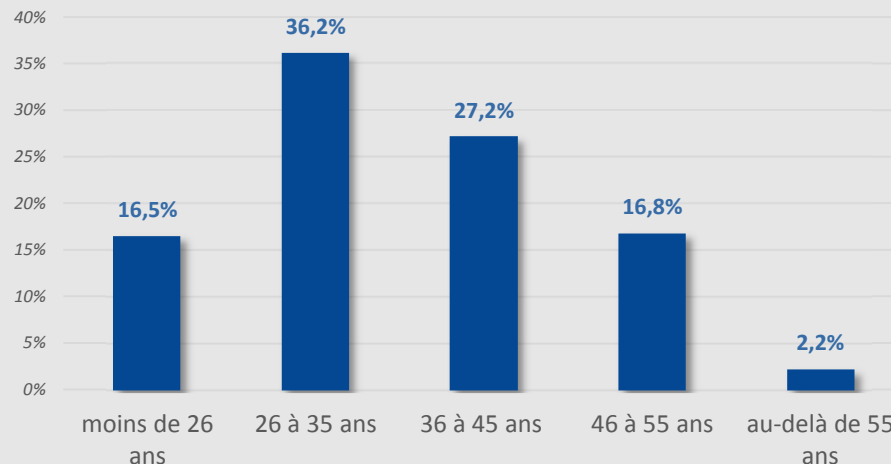
Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Les recrutements dans la branche de l'industrie pharmaceutique

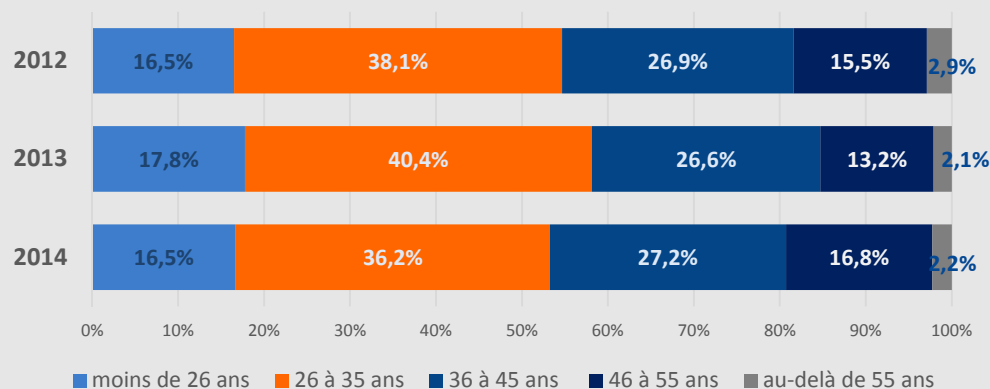
Les recrutements dans l'industrie pharmaceutique

- Tous types de contrats confondus, l'âge moyen des recrutements atteint 32,6 ans en 2014. Cet indicateur atteint même 38,8 ans pour les embauches réalisées en CDI.
- Ces éléments semblent structurels, la composition par âge des embauches ayant peu évolué au cours des dernières années.
- L'examen du profil par âge des recrutements souligne l'entrée tardive des personnels dans la branche. Ces éléments correspondent à la forme de la pyramide des âges dont la base reste constituée de cohortes peu fournies.
- L'accroissement du niveau de qualification des salariés et l'allongement des études qui en découle, contribuent à expliquer en partie ce phénomène. Par exemple, l'âge moyen d'entrée des stagiaires est de 24,1 ans.

Répartition des recrutements en CDI et CDD selon l'âge des entrants



Évolution de la structure par âge des recrutements (2012-2014)



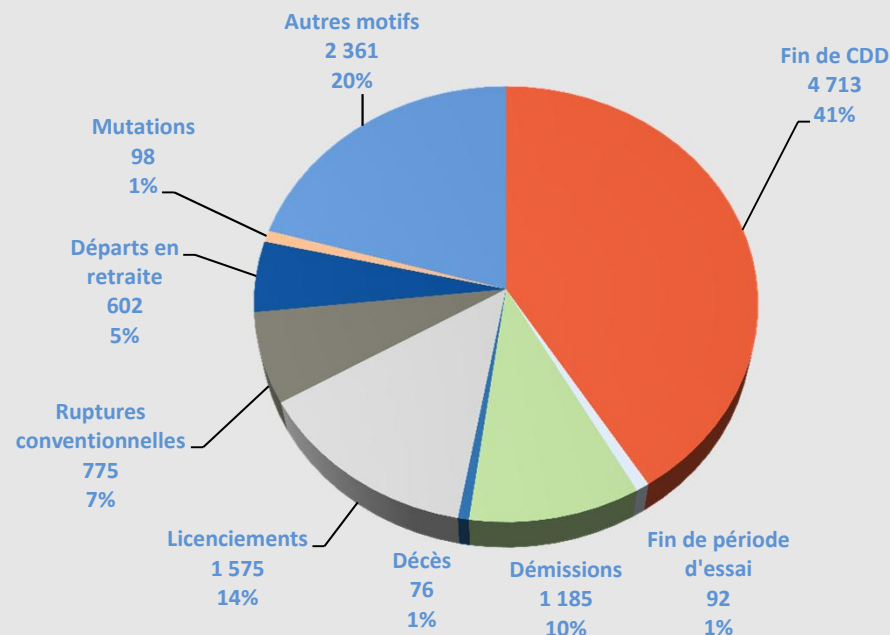
Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Les flux d'emploi : les sorties

Les sorties d'emploi dans l'industrie pharmaceutique

- Le nombre de sorties estimé à partir de l'enquête s'élève à 11 500 pour l'ensemble des catégories de contrats, tous motifs confondus (5 940 pour les CDI).
- La répartition selon les motifs des sorties d'emploi dans le secteur apparaît fortement diversifiée.
- Avec 4 700 départs, les fins de CDD rassemblent 41% des départs. Ces départs concernent autant des personnels en CDD que les autres contrats (stages, contrats de professionnalisation, contrats d'apprentissage) à hauteur d'environ 2 300 départs pour chacune de ces deux sous-populations, où ce motif rassemble l'essentiel des départs.
- Pour les personnels en CDI, les 5 940 départs se répartissent de la façon suivante : licenciements (1 570 unités, soit 26% du total des CDI sortants), démissions (1 150, 19%), départs en retraite (600, 10%), ruptures conventionnelles (530, 9%), autres motifs (1 440, 24%).

Nombre de sorties en 2014
selon le motif déclaré



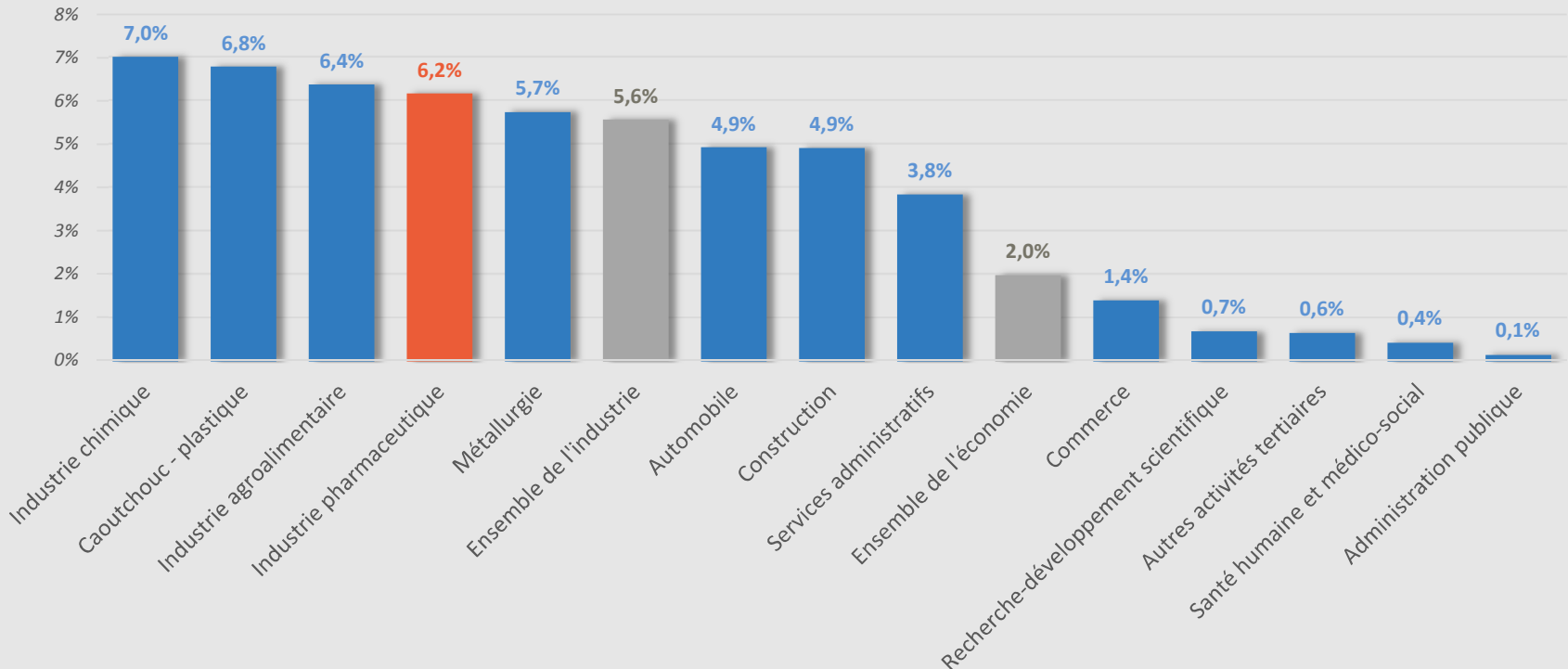
Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Le recours à l'intérim dans l'industrie pharmaceutique

Le recours à l'intérim dans le secteur

- Le taux de recours à l'intérim estimé à partir de l'enquête du Leem s'établit à 6,3%, soit un résultat très proche de l'estimation réalisée à partir de l'enquête emploi de l'Insee en 2013 (6,2%). Cela situe l'industrie pharmaceutique à un niveau proche d'autres secteurs industriels et un peu au dessus de la moyenne de l'industrie (5,6%).

Taux de recours à l'intérim selon les secteurs d'activité



Source : Quadrat-études sur données INSEE, enquête emploi, 2013

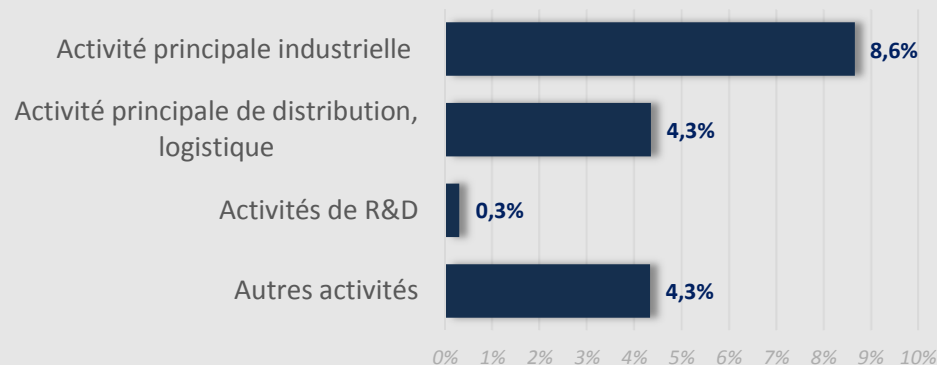
Les effectifs de l'industrie pharmaceutique

Le recours à l'intérim dans l'industrie pharmaceutique

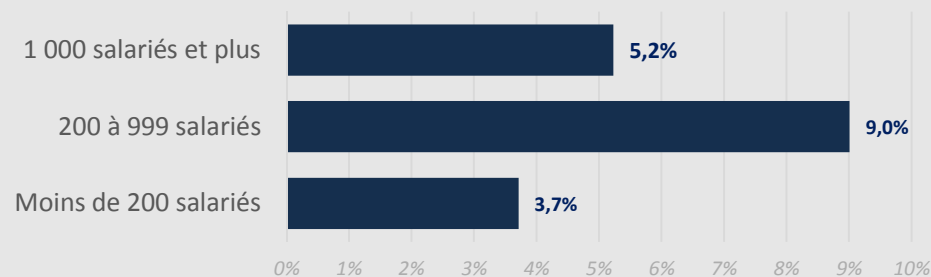
Le recours à l'intérim dans le secteur

- Les 113 entreprises répondantes au questionnaire complémentaire de l'enquête déclarent avoir utilisé 900 000 journées de délégation de personnel intérimaire. Ce chiffre, rapporté à l'ensemble du secteur, correspond à environ 6 200 emplois équivalents temps plein.
- Le recours à l'intérim est plus intensif dans les établissements de production. Le recours à l'intérim est nettement plus modeste dans les activités de R&D et les autres activités tertiaires.

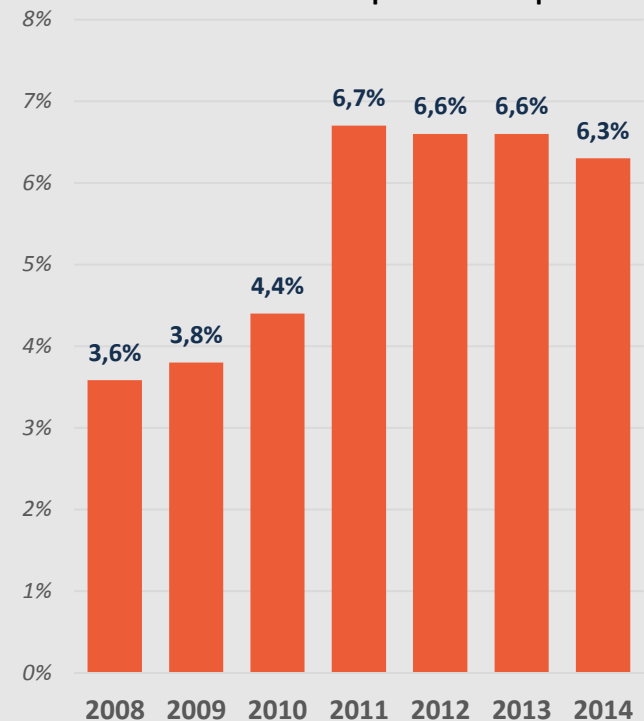
Taux de recours à l'intérim selon la activité principale de l'établissement employeur



Taux de recours à l'intérim selon la taille de l'établissement employeur



Évolution du taux de recours à l'intérim dans l'industrie pharmaceutique



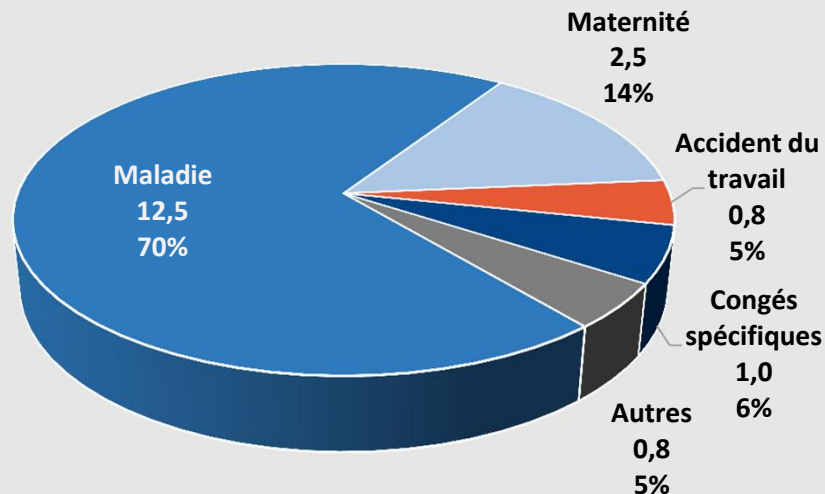
L'absentéisme dans l'industrie pharmaceutique

Le taux d'absentéisme et le nombre moyen de jours d'absence

Un taux d'absentéisme proche de la moyenne nationale

- L'absentéisme dans l'industrie pharmaceutique correspond en 2014 à 17,7 jours d'absence en moyenne par salarié (15,2 jours sans la maternité).
- Ce total correspond à un taux d'absentéisme de 8,1% si l'on ramène cette valeur au nombre total de jours ouvrés, à 4,9% si on le rapporte au nombre de jours calendaires (365 jours), soit un ratio légèrement supérieur à la moyenne nationale de 4,6% calculée de cette dernière façon par Alma Consulting Group dans son baromètre 2014.
- La maladie reste la principale cause d'absentéisme en 2014, ce motif rassemblant les deux tiers des journées d'absence en 2014.

Nombre moyen de jours d'absence dans l'industrie pharmaceutique selon les motifs

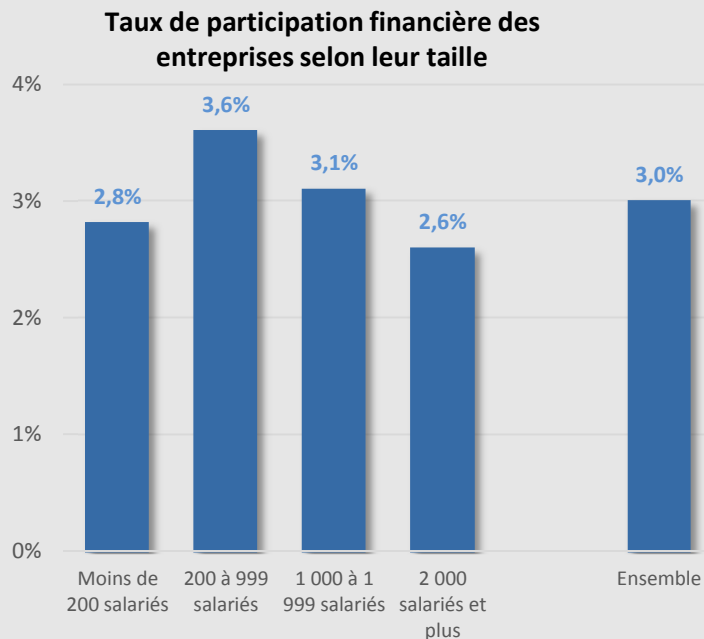


Le recours à la formation dans le secteur

Des disparités faibles selon la taille des entreprises et le genre

Des investissements dans la formation similaires selon la taille des entreprises

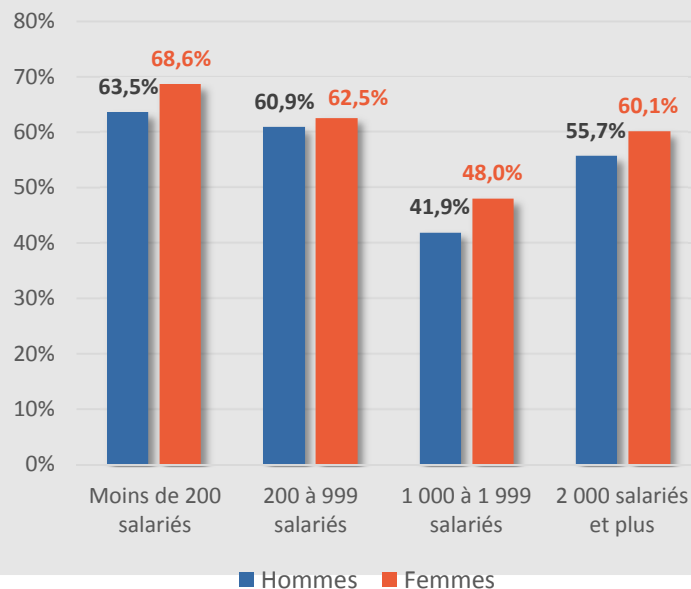
- Le taux de participation financière des entreprises de la branche qui rapporte les dépenses de formation (telles qu'indiquée dans la déclaration 2483) à la masse salariale s'élève à 3,0% en moyenne en 2014.
- Ce ratio est sensiblement plus élevé dans les entreprises de 200 à 1 000 salariés.



Un taux d'accès à la formation relativement plus élevé pour les femmes

- Le recours à la formation est légèrement plus élevé dans la population féminine de toutes les catégories de taille d'entreprise.
- Le taux d'accès à la formation est légèrement inférieur dans les entreprises de 1 000 à 1 999 salariés.

Taux d'accès à la formation professionnelle selon le genre et la taille des entreprises



La rémunération dans les entreprises du médicament en 2014

Rapport sur la situation de l'emploi dans les entreprises du médicament en 2014

Composantes de la rémunération prises en compte dans l'analyse

Salaire Brut de base mensuel au 31/12	C'est le salaire contractuel mensuel au 31/12 tel qu'il figure sur le bulletin de paie.
Primes variables	C'est le montant annuel des primes telles que : primes commerciales, primes sur objectifs, primes exceptionnelles...(à l'exclusion des primes d'invention, primes de fonction, primes animalerie)
Primes et toutes mensualités au-delà du 12ème mois	C'est le montant annuel de toutes rémunérations : 13ème mois et plus, prime d'ancienneté, prime de vacances, prime de Noël..... Sont exclus de ce total : <ul style="list-style-type: none"> . toutes les primes ou indemnités liées à des remboursements de frais ou contraintes résultantes des conditions particulières de travail (exemples : panier, astreinte, insalubrité, jours fériés, dimanche...), primes invention, primes de fonction, primes animalerie . l'intéressement et la participation . le montant des heures supplémentaires
Avantages en nature	C'est le montant annuel brut des avantages en nature tel qu'il est réintégré dans le bulletin de paie.
Salaire brut total annuel	C'est la valeur annuelle du salaire brut toutes rémunérations incluses : correspond au brut soumis aux cotisations sociales.
Montant de l'intéressement	C'est le montant brut annuel perçu au titre de l'intéressement, versé en 2014
Montant de la participation	C'est le montant annuel brut perçu au titre de la participation légale, versé en 2014

Analyse des données sur les salaires pratiqués dans la branche de l'industrie pharmaceutique en 2014

Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Indicateurs selon la catégorie et le niveau de la classification des emplois

Salaires de base mensuels médians et moyens selon les catégories de la classification des emplois

3 146 €

le salaire médian dans la branche en 2014

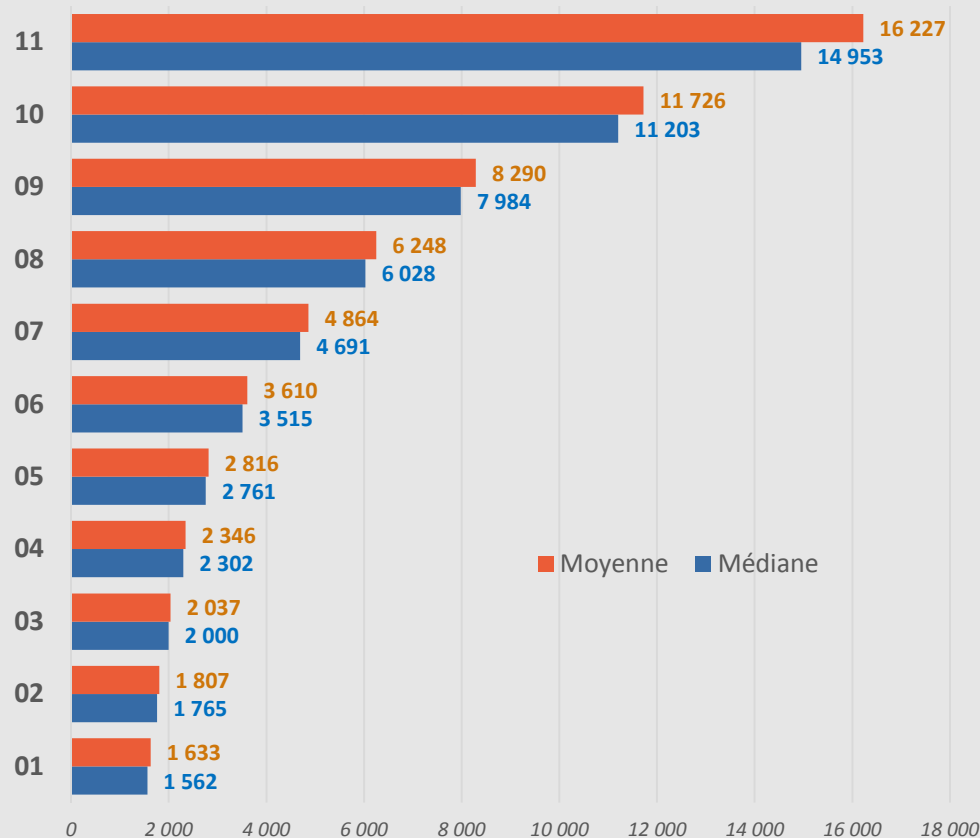
3 843 €

le salaire moyen

Salaire moyen dans la chimie (Dares, 2012) : 3 000 €

Salaire moyen (ensemble des Conventions Collectives, 2012) : 2 170 €

Salaires mensuels de base médians et moyens pratiqués en 2014 selon les catégories de la classification des emplois



Source : Leem 2015, salariés en CDD et CDI à temps plein

Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

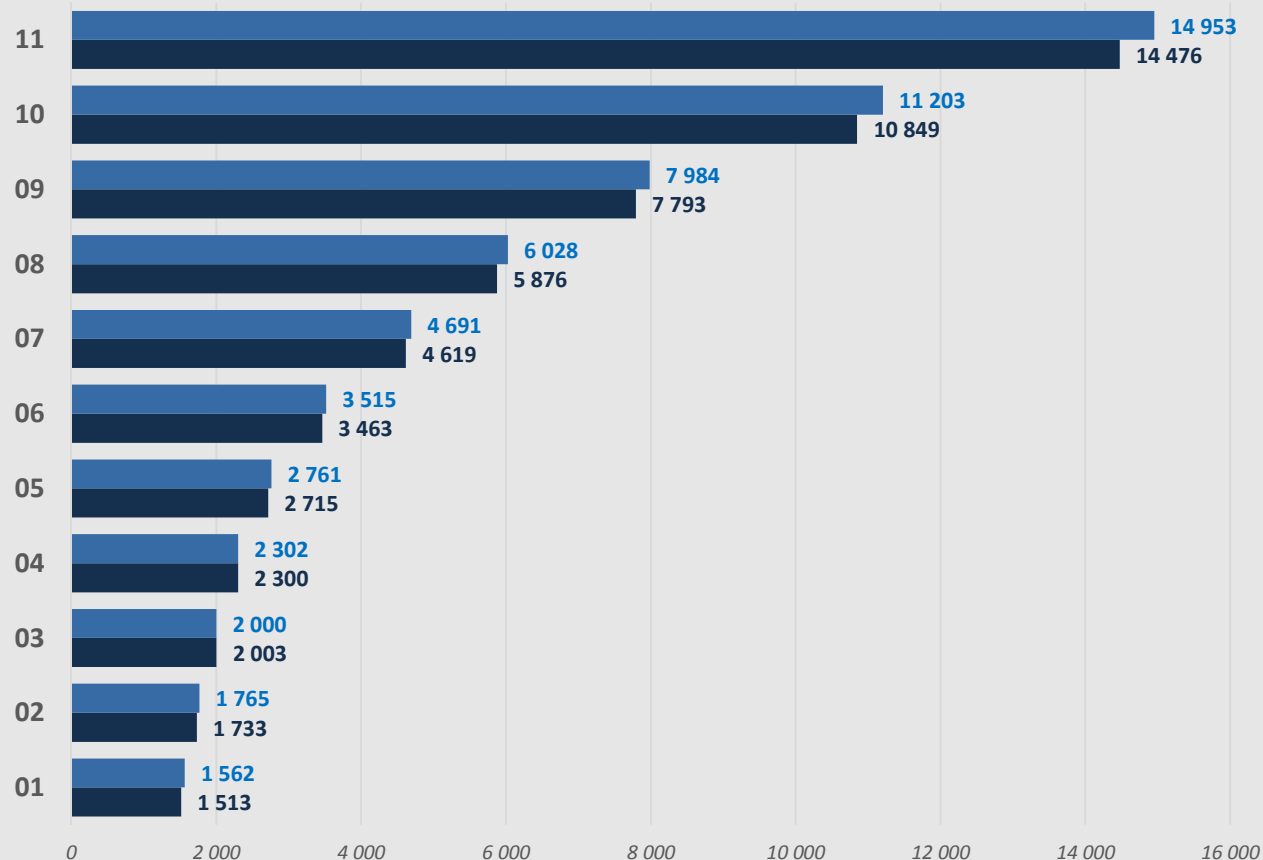
Indicateurs selon la catégorie et le niveau de la classification des emplois

Évolution des salaires de base médians entre 2013 et 2014 selon les catégories de la classification des emplois

+2,1%

La progression du salaire de base médian en 2014

Évolution des salaires de base médians entre 2013 et 2014 selon les catégories de la classification des emplois



■ 2014 ■ 2013

Source : Leem 2015, salariés en CDD et CDI à temps plein

Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

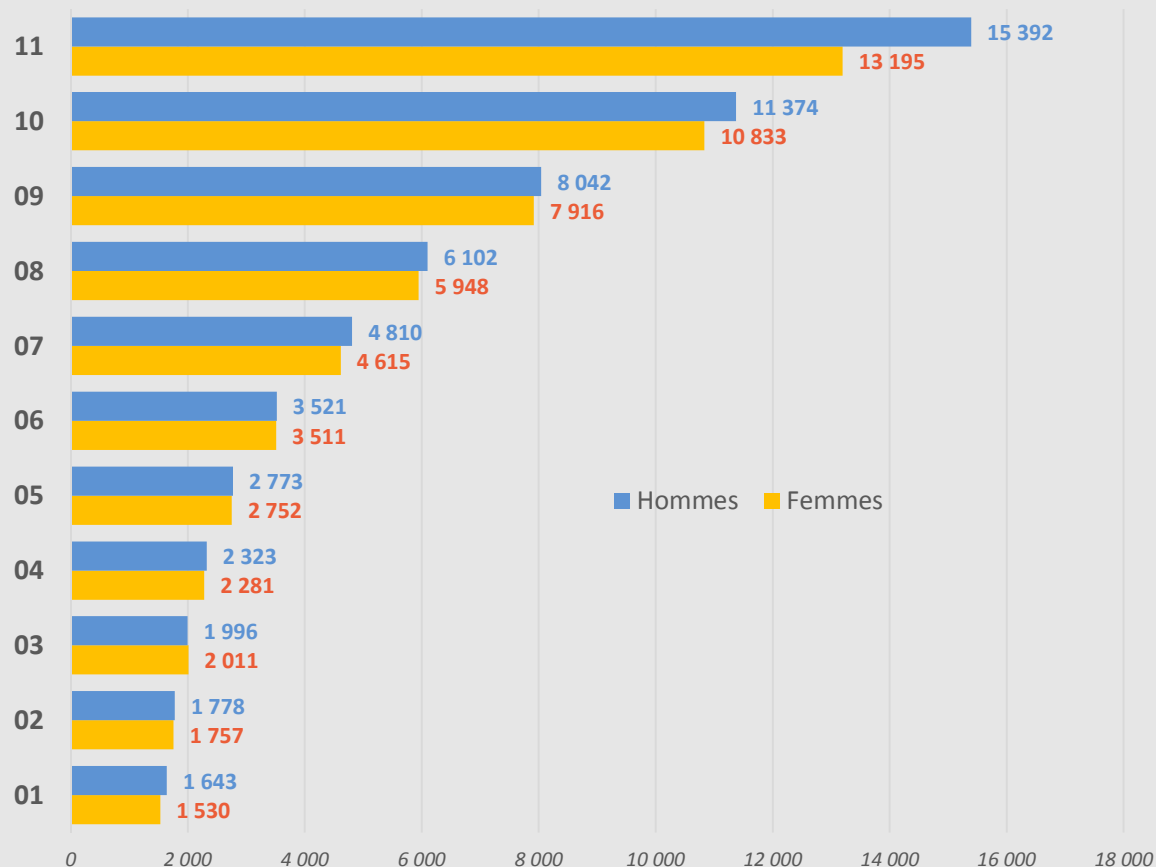
Indicateurs selon la catégorie et le niveau de la classification des emplois

Salaires de base médians en 2014 selon le genre

-3,1%

La valeur de l'écart ajusté de salaire entre les femmes et les hommes calculé en neutralisant l'effet de la structure des emplois (temps partiel, niveau dans la classification, âge, ancienneté, taille de l'entreprise).

Salaires mensuels de base médians en 2014 selon le genre et la classification des emplois



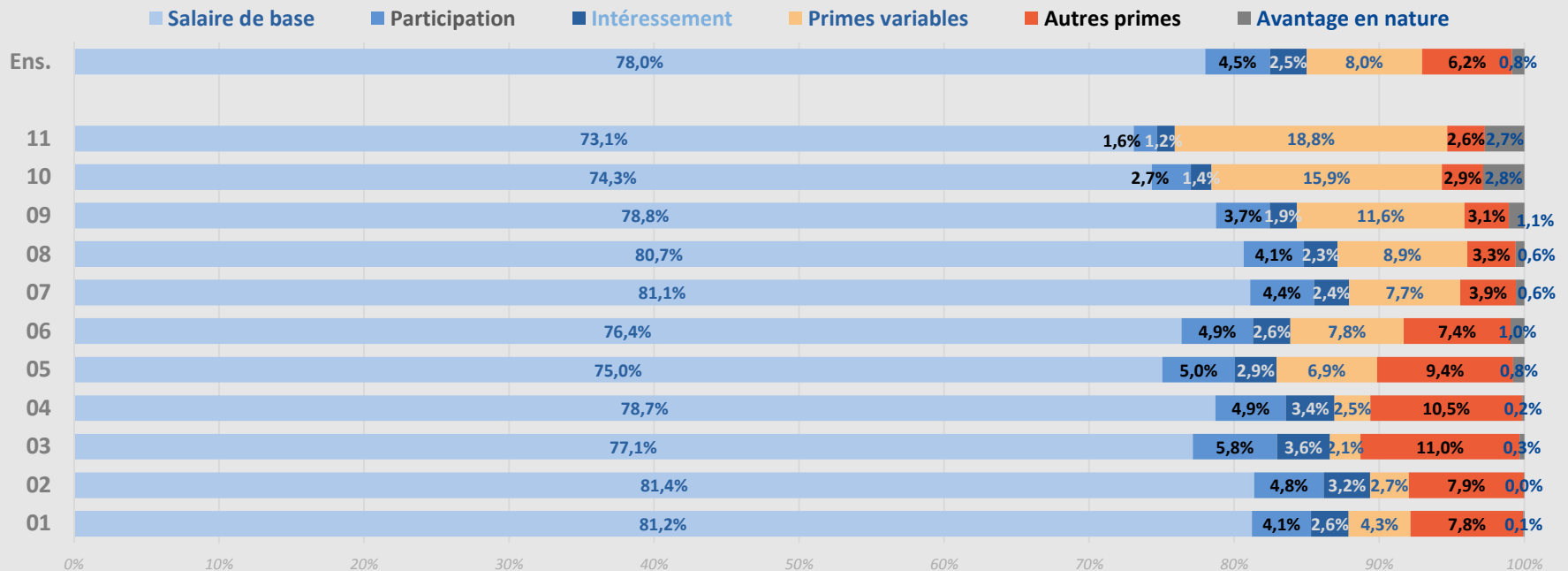
Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Composantes de la rémunération selon la classification des emplois

Une part importante des compléments de rémunérations dans toutes les catégories d'emploi

- Environ 22% de la rémunération totale des salariés de la branche provient, en moyenne, d'éléments qui s'ajoutent au salaire de base. Parmi ceux-ci, les primes variables (primes commerciales, sur objectif...) et les autres primes (prime d'ancienneté...) représentent ensemble 14,2% de la rémunération totale en moyenne. L'intéressement et la participation contribuent ensemble à hauteur de 7,0% de la rémunération.
- La part de rémunération imputables aux autres éléments que le salaire de base progresse avec le niveau dans la classification des emplois. Ainsi, cette proportion représente 18,8% dès le niveau 01 de la classification pour atteindre 26,9% dans la catégorie 11.

Décomposition de la rémunération totale selon ses composantes et la classification des emplois



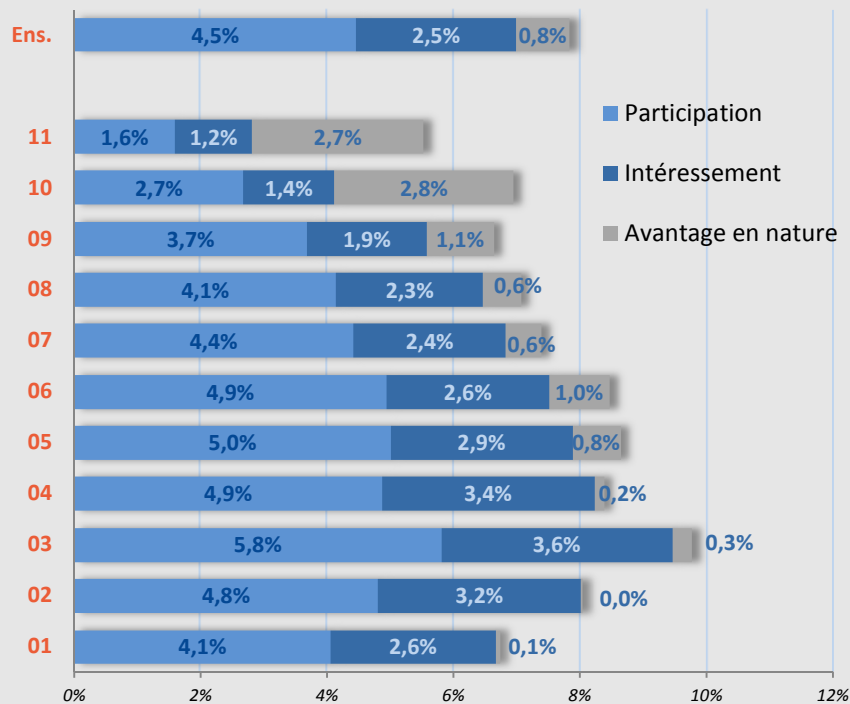
Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Composantes de la rémunération selon la classification des emplois

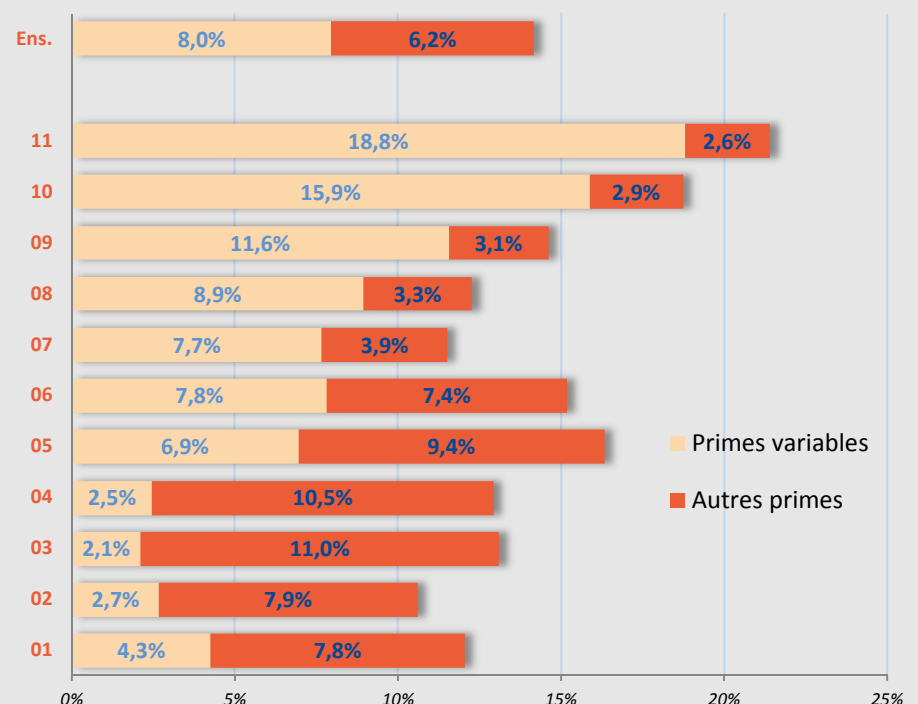
Une part importante des compléments de rémunérations dans toutes les catégories d'emploi

- Les éléments de rémunérations au-delà du salaire de base ont représenté en moyenne 22% de la rémunération totale perçue par les salariés du secteur. En moyenne, ces éléments contribuent à augmenter de 28% le salaire de base.

Intéressement, participation et avantages en nature : montants moyens selon la classification des emplois (en % de la rémunération totale)



Primes : montants moyens selon la classification des emplois (en % de la rémunération totale)



Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Salaires de base mensuels moyens (x 12)

Groupes et niveaux	Femmes		Hommes		Ensemble	
	Effectif	Salaire moyen	Effectif	Salaire moyen	Effectif	Salaire moyen
01A	16	18 121	18	18 909	34	18 538
01B	170	19 270	68	20 573	238	19 642
01C	22	20 566	6	20 487	28	20 549
02A	17	19 125	15	20 161	32	19 611
02B	1 072	20 925	849	21 189	1 921	21 041
02C	559	22 926	489	23 297	1 048	23 099
03A	71	21 324	90	20 827	161	21 047
03B	2 039	23 864	2 452	23 511	4 491	23 671
03C	1 055	25 988	1 429	26 156	2 484	26 085
04A	167	23 869	158	24 115	325	23 989
04B	2 867	27 285	2 854	27 432	5 721	27 359
04C	1 503	29 710	1 843	30 095	3 346	29 922
05A	176	29 534	113	30 432	289	29 885
05B	4 031	32 485	2 995	32 810	7 026	32 623
05C	2 575	35 800	1 768	36 185	4 343	35 957
06A	615	36 758	277	35 955	892	36 509
06B	6 161	42 665	3 631	42 961	9 792	42 774
06C	2 727	45 859	1 711	45 982	4 438	45 906
07A	2 441	53 598	1 877	56 969	4 318	55 063
07B	2 905	59 870	2 639	62 137	5 544	60 949
08A	1 367	71 235	1 328	73 410	2 695	72 307
08B	1 223	76 994	1 326	78 563	2 549	77 810
09A	697	91 068	955	92 372	1 652	91 822
09B	528	105 472	811	105 908	1 339	105 736
10	365	134 752	729	143 696	1 094	140 712
11	100	169 197	290	203 533	390	194 729
Ensemble	35 469		30 721		66 190	

Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Rémunérations annuelles totales : moyennes par catégorie

Groupes et niveaux	Femmes		Hommes		Ensemble	
	Effectif	Rému. totale moy.	Effectif	Rému. totale moy.	Effectif	Rému. totale moy.
01A	0	NS	2	18 754	2	18 754
01B	120	24 460	40	26 037	160	24 854
01C	16	24 880	2	22 248	18	24 587
02A	9	21 281	6	20 916	15	21 135
02B	626	25 870	498	26 575	1 124	26 182
02C	424	28 908	402	30 210	826	29 541
03A	31	23 466	43	27 471	74	25 793
03B	1 530	30 427	1 995	30 959	3 525	30 728
03C	915	34 391	1 284	35 614	2 199	35 105
04A	76	27 840	99	29 586	175	28 828
04B	2 186	33 371	2 288	35 417	4 474	34 417
04C	1 296	37 302	1 682	40 493	2 978	39 104
05A	101	38 962	75	42 367	176	40 413
05B	3 383	41 761	2 630	43 602	6 013	42 566
05C	2 262	47 701	1 642	49 217	3 904	48 339
06A	339	42 721	140	43 503	479	42 950
06B	5 080	54 192	3 123	56 205	8 203	54 959
06C	2 416	59 394	1 542	61 318	3 958	60 143
07A	1 825	64 397	1 568	71 678	3 393	67 762
07B	2 400	70 609	2 327	77 054	4 727	73 782
08A	1 194	82 988	1 176	87 289	2 370	85 122
08B	1 099	91 605	1 223	96 514	2 322	94 190
09A	649	110 537	877	114 425	1 526	112 771
09B	486	134 393	751	135 076	1 237	134 808
10	336	188 564	670	200 236	1 006	196 338
11	93	232 267	270	294 209	363	278 339
Ensemble	28 892		26 355		55 247	

Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Salaires minima conventionnels (x 12) et salaires de base (x 12)

Groupes et niveaux	Salaires minima CC 2014 (x 12)	Femmes		Hommes		Ensemble	
		Salaire moyen	% écart salaire moyen / salaire minima	Salaire moyen	% écart salaire moyen / salaire minima	Salaire moyen	% écart salaire moyen / salaire minima
01A	17 523,00	18 121	3,41%	18 909	7,91%	18 538	5,79%
01B	17 709,60	19 270	8,81%	20 573	16,17%	19 642	10,91%
01C	17 896,08	20 566	14,92%	20 487	14,48%	20 549	14,83%
02A	17 896,08	19 125	6,87%	20 161	12,66%	19 611	9,58%
02B	18 269,40	20 925	14,53%	21 189	15,98%	21 041	15,17%
02C	19 109,28	22 926	19,97%	23 297	21,91%	23 099	20,88%
03A	19 109,28	21 324	11,59%	20 827	8,99%	21 047	10,14%
03B	19 575,84	23 864	21,91%	23 511	20,10%	23 671	20,92%
03C	21 255,60	25 988	22,26%	26 156	23,06%	26 085	22,72%
04A	21 255,60	23 869	12,30%	24 115	13,45%	23 989	12,86%
04B	22 002,24	27 285	24,01%	27 432	24,68%	27 359	24,35%
04C	24 148,56	29 710	23,03%	30 095	24,63%	29 922	23,91%
05A	24 148,56	29 534	22,30%	30 432	26,02%	29 885	23,75%
05B	25 175,16	32 485	29,04%	32 810	30,33%	32 623	29,59%
05C	27 974,64	35 800	27,97%	36 185	29,35%	35 957	28,53%
06A	27 974,64	36 758	31,40%	35 955	28,53%	36 509	30,51%
06B	29 281,08	42 665	45,71%	42 961	46,72%	42 774	46,08%
06C	32 733,96	45 859	40,10%	45 982	40,47%	45 906	40,24%
07A	34 040,52	53 598	57,45%	56 969	67,36%	55 063	61,76%
07B	39 919,56	59 870	49,98%	62 137	55,66%	60 949	52,68%
08A	41 226,00	71 235	72,79%	73 410	78,07%	72 307	75,39%
08B	48 224,88	76 994	59,66%	78 563	62,91%	77 810	61,35%
09A	49 531,44	91 068	83,86%	92 372	86,49%	91 822	85,38%
09B	57 836,88	105 472	82,36%	105 908	83,12%	105 736	82,82%
10	63 062,64	134 752	113,68%	143 696	127,86%	140 712	123,13%
11	68 288,64	169 197	147,77%	203 533	198,05%	194 729	185,16%

Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Salaires minima conventionnels (x 12) et rémunération totale

Groupes et niveaux	Salaires minima CC 2014 (x 12)	Femmes		Hommes		Ensemble	
		Rémunération totale	% écart rému. Totale / salaire minima	Rémunération totale	% écart rému. Totale / salaire minima	Rémunération totale	% écart rému. Totale / salaire minima
01A	17 523,00	NS	NS	18 754	7,03%	18 754	7,03%
01B	17 709,60	24 460	38,12%	26 037	47,02%	24 854	40,34%
01C	17 896,08	24 880	39,02%	22 248	24,32%	24 587	37,39%
02A	17 896,08	21 281	18,91%	20 916	16,88%	21 135	18,10%
02B	18 269,40	25 870	41,60%	26 575	45,46%	26 182	43,31%
02C	19 109,28	28 908	51,28%	30 210	58,09%	29 541	54,59%
03A	19 109,28	23 466	22,80%	27 471	43,76%	25 793	34,98%
03B	19 575,84	30 427	55,43%	30 959	58,15%	30 728	56,97%
03C	21 255,60	34 391	61,80%	35 614	67,55%	35 105	65,16%
04A	21 255,60	27 840	30,98%	29 586	39,19%	28 828	35,62%
04B	22 002,24	33 371	51,67%	35 417	60,97%	34 417	56,42%
04C	24 148,56	37 302	54,47%	40 493	67,68%	39 104	61,93%
05A	24 148,56	38 962	61,34%	42 367	75,44%	40 413	67,35%
05B	25 175,16	41 761	65,88%	43 602	73,19%	42 566	69,08%
05C	27 974,64	47 701	70,52%	49 217	75,94%	48 339	72,80%
06A	27 974,64	42 721	52,71%	43 503	55,51%	42 950	53,53%
06B	29 281,08	54 192	85,08%	56 205	91,95%	54 959	87,69%
06C	32 733,96	59 394	81,44%	61 318	87,32%	60 143	83,73%
07A	34 040,52	64 397	89,18%	71 678	110,57%	67 762	99,06%
07B	39 919,56	70 609	76,88%	77 054	93,02%	73 782	84,83%
08A	41 226,00	82 988	101,30%	87 289	111,73%	85 122	106,48%
08B	48 224,88	91 605	89,95%	96 514	100,13%	94 190	95,31%
09A	49 531,44	110 537	123,16%	114 425	131,01%	112 771	127,68%
09B	57 836,88	134 393	132,37%	135 076	133,55%	134 808	133,08%
10	63 062,64	188 564	199,01%	200 236	217,52%	196 338	211,34%
11	68 288,64	232 267	240,12%	294 209	330,83%	278 339	307,59%

Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Salaires de base (x 12) : écarts entre femmes et hommes

Groupes et niveaux	Salaire moyen F	Salaire moyen H	% écart salaires Femmes / salaires Hommes
01A	18 121	18 909	-4,17%
01B	19 270	20 573	-6,34%
01C	20 566	20 487	0,39%
02A	19 125	20 161	-5,14%
02B	20 925	21 189	-1,25%
02C	22 926	23 297	-1,59%
03A	21 324	20 827	2,39%
03B	23 864	23 511	1,50%
03C	25 988	26 156	-0,64%
04A	23 869	24 115	-1,02%
04B	27 285	27 432	-0,54%
04C	29 710	30 095	-1,28%
05A	29 534	30 432	-2,95%
05B	32 485	32 810	-0,99%
05C	35 800	36 185	-1,06%
06A	36 758	35 955	2,23%
06B	42 665	42 961	-0,69%
06C	45 859	45 982	-0,27%
07A	53 598	56 969	-5,92%
07B	59 870	62 137	-3,65%
08A	71 235	73 410	-2,96%
08B	76 994	78 563	-2,00%
09A	91 068	92 372	-1,41%
09B	105 472	105 908	-0,41%
10	134 752	143 696	-6,22%
11	169 197	203 533	-16,87%

Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Rémunération totale: écarts entre femmes et hommes

Groupes et niveaux	Rémunération totale F	Rémunération totale H	% écart rému. totale Femmes / rému. total Hommes
01A	NS	18 754	NS
01B	24 460	26 037	-6,06%
01C	24 880	22 248	11,83%
02A	21 281	20 916	1,74%
02B	25 870	26 575	-2,66%
02C	28 908	30 210	-4,31%
03A	23 466	27 471	-14,58%
03B	30 427	30 959	-1,72%
03C	34 391	35 614	-3,43%
04A	27 840	29 586	-5,90%
04B	33 371	35 417	-5,78%
04C	37 302	40 493	-7,88%
05A	38 962	42 367	-8,04%
05B	41 761	43 602	-4,22%
05C	47 701	49 217	-3,08%
06A	42 721	43 503	-1,80%
06B	54 192	56 205	-3,58%
06C	59 394	61 318	-3,14%
07A	64 397	71 678	-10,16%
07B	70 609	77 054	-8,36%
08A	82 988	87 289	-4,93%
08B	91 605	96 514	-5,09%
09A	110 537	114 425	-3,40%
09B	134 393	135 076	-0,51%
10	188 564	200 236	-5,83%
11	232 267	294 209	-21,05%

Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Evolution des écarts entre les salaires de base féminins et masculins

Groupes et niveaux	Ecart 2011	Ecart 2012	Ecart 2013	Ecart 2014
01A	NS	-6,07%	NS	-4,17%
01B	-2,01%	-4,01%	-0,88%	-6,34%
01C	-3,47%	-0,51%	NS	0,39%
02A	NS	11,06%	NS	-5,14%
02B	-2,22%	-0,47%	-0,85%	-1,25%
02C	-1,51%	-1,75%	-1,52%	-1,59%
03A	-1,88%	-4,23%	0,09%	2,39%
03B	-0,50%	-0,35%	0,19%	1,50%
03C	-1,54%	-0,34%	-0,43%	-0,64%
04A	-3,14%	-0,95%	1,54%	-1,02%
04B	0,02%	-0,04%	-0,17%	-0,54%
04C	-1,32%	-1,75%	-1,77%	-1,28%
05A	2,46%	-0,72%	2,17%	-2,95%
05B	-0,63%	-0,85%	-0,83%	-0,99%
05C	-1,88%	-1,52%	-1,30%	-1,06%
06A	-3,05%	-1,15%	0,18%	2,23%
06B	-1,79%	-1,21%	-0,88%	-0,69%
06C	-0,79%	-0,80%	-0,66%	-0,27%
07A	-5,17%	-2,58%	-1,91%	-5,92%
07B	-4,86%	-4,04%	-4,18%	-3,65%
08A	-1,21%	-1,92%	-2,63%	-2,96%
08B	-0,86%	-1,55%	-1,53%	-2,00%
09A	-2,98%	-4,37%	-4,18%	-1,41%
09B	0,50%	-0,11%	-0,63%	-0,41%
10	-3,76%	-1,72%	-5,41%	-6,22%
11	-15,76%	-15,69%	-16,16%	-16,87%

Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

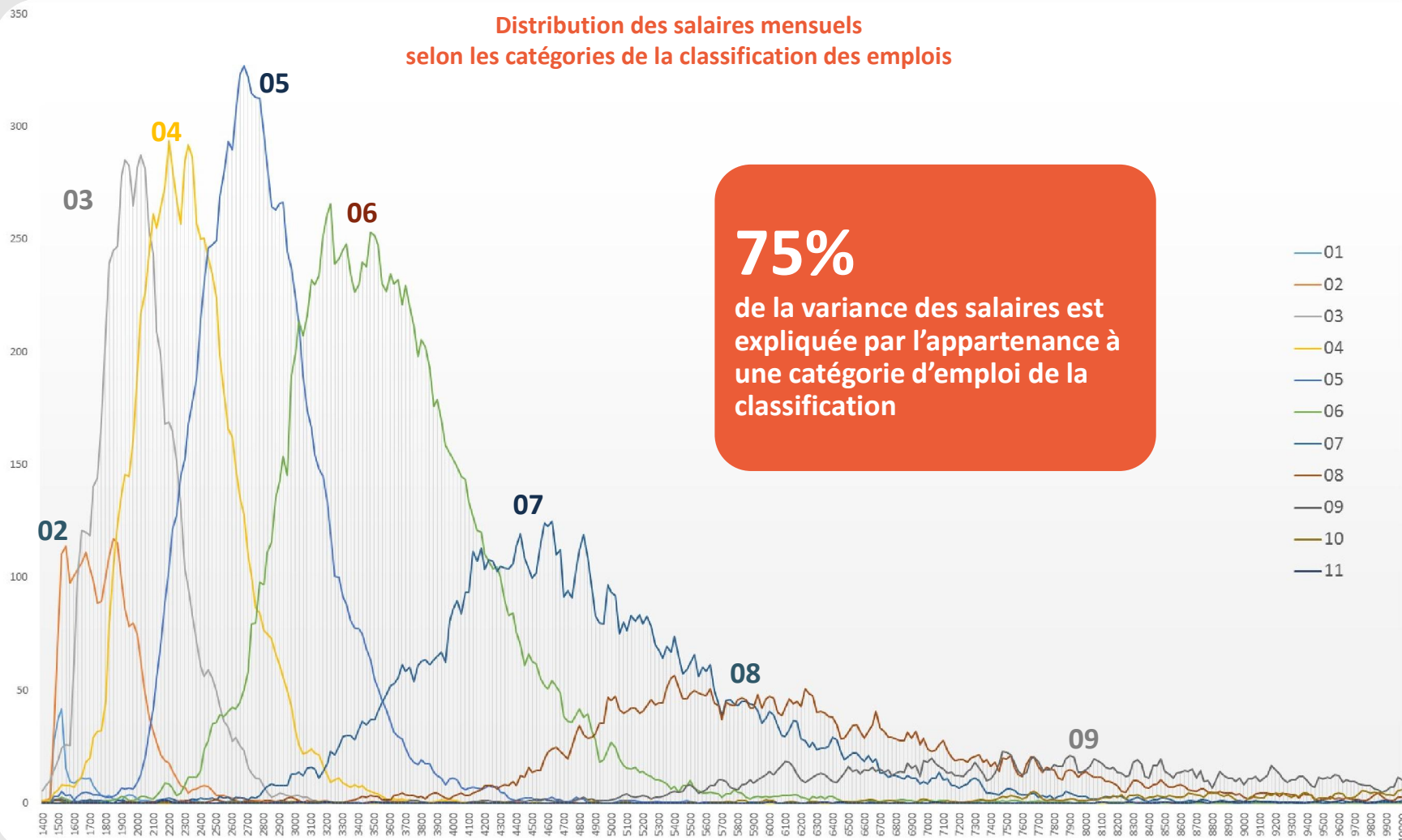
Evolution des écarts entre les rémunérations totales des femmes et hommes

Groupes et niveaux	Ecart 2011	Ecart 2012	Ecart 2013	Ecart 2014
01A	NS	-5,53%	NS	NS
01B	4,22%	3,90%	7,87%	-6,06%
01C	-0,59%	-6,04%	NS	11,83%
02A	NS	16,06%	NS	1,74%
02B	0,61%	1,18%	0,00%	-2,66%
02C	1,84%	1,25%	2,45%	-4,31%
03A	-2,00%	-2,47%	1,88%	-14,58%
03B	-0,23%	0,22%	0,32%	-1,72%
03C	-0,81%	-0,10%	-1,33%	-3,43%
04A	-3,96%	0,30%	0,93%	-5,90%
04B	-0,94%	-0,37%	-2,33%	-5,78%
04C	-1,04%	-1,36%	-2,05%	-7,88%
05A	-4,46%	-5,07%	-0,31%	-8,04%
05B	0,69%	-0,66%	3,84%	-4,22%
05C	-0,94%	-0,82%	7,86%	-3,08%
06A	-1,42%	-1,21%	1,76%	-1,80%
06B	-0,47%	-0,95%	1,63%	-3,58%
06C	-0,55%	-0,99%	-1,07%	-3,14%
07A	-7,63%	-5,21%	-4,83%	-10,16%
07B	-7,26%	-6,46%	-7,28%	-8,36%
08A	-2,05%	-3,09%	-2,80%	-4,93%
08B	-1,38%	-1,72%	-2,69%	-5,09%
09A	-4,92%	-4,50%	-4,19%	-3,40%
09B	1,32%	1,21%	-0,45%	-0,51%
10	-1,34%	-0,72%	-5,69%	-5,83%
11	-14,89%	-17,86%	-15,23%	-21,05%

Les salaires dans l'industrie pharmaceutique

Indicateurs selon la catégorie et le niveau de la classification des emplois

Distribution des salaires mensuels
selon les catégories de la classification des emplois



Synthèse de la situation de l'emploi et des rémunérations

Synthèse du rapport sur la situation de l'emploi et des rémunérations

La trajectoire de l'emploi dans l'industrie pharmaceutique en 2014

- Les **entreprises du médicament emploient 98 810 salariés** en 2014. L'industrie pharmaceutique rassemble ainsi un peu plus de 3% de l'emploi industriel en France. La branche professionnelle, qui rassemble les établissements qui appliquent la Convention Collective de l'industrie pharmaceutique identifiée par le code 0176, déborde du champ strict du secteur. Elle rassemble également des unités (filiales, établissements secondaires...) dont l'activité principale consiste dans la répartition pharmaceutique, la R&D spécialisée, les sièges sociaux des fabricants ou d'autres spécialités en lien avec l'activité des laboratoires. Selon la Dares, la branche emploie 128 400 salariés (2012).
- Les **effectifs du secteur ont diminué de -0,6% en 2014**, ce qui représente une baisse des effectifs de l'ordre de 600 emplois. Ce recul traduit une inflexion dans le mouvement de réduction de l'emploi entamé en 2008, la plus forte diminution de l'emploi ayant été enregistrée en 2010 (-2,5%). En outre, la baisse des effectifs constatée dans l'industrie pharmaceutique en 2014 demeure supérieure au taux de croissance observé dans l'ensemble de l'industrie manufacturière pour l'année 2014 (-2,0%). Toutefois, 35% des entreprises du secteur enregistrent une progression de leurs effectifs. L'orientation à la baisse concerne davantage les grandes unités.
- L'Île-de-France, l'ensemble Centre-Normandie et Rhône-Alpes constituent les **principales régions d'implantation** de l'industrie pharmaceutique. Les établissements du secteur comptent toutefois un nombre significatif de salariés dans la quasi-totalité des régions métropolitaines.

Les principales caractéristiques des emplois du secteur

- L'emploi du secteur se caractérise par une majorité de **salariés en CDI** (89,0%) ou en **CDD** (5,5%) présentant une **ancienneté** assez élevée (12,8 ans en moyenne) tandis que l'âge moyen des salariés en CDI ou en CDD (43,1 ans) continue de progresser à un rythme de l'ordre d'une année tous les 3 ans.
- Le **taux de féminisation** des emplois dans l'industrie pharmaceutique s'élève à 56,8% en 2014 alors que ce ratio n'est que de 29% dans l'ensemble de l'industrie manufacturière. La proportion de femmes dans les effectifs diminue légèrement avec la baisse des effectifs.
- La **pyramide des âges** présente un profil élargi dans les tranches d'âge médianes (de 35 à 55 ans). L'intégration des jeunes se fait à un âge assez avancé (niveau d'études correspondant à des durées de scolarité...) tandis que le nombre d'alternants et de stagiaires demeure élevé (4 400 stagiaires, apprentis et contrats de professionnalisation).
- La répartition des effectifs selon la classification des emplois traduit le haut **niveau de qualification** des salariés. Les cadres (catégories 6 à 11 des emplois) rassemblent 50% des emplois en CDI-CDD du secteur.

Synthèse du rapport sur la situation de l'emploi et des rémunérations

Les flux d'emplois dans l'industrie pharmaceutique

- Le **taux d'entrée** dans le secteur est assez élevé (8,7%) compte tenu de l'ancienneté moyenne des salariés. Cela correspond à 8 460 recrutements en 2014 en CDI (5 050) et en CDD (3 410). L'amplitude des flux d'emplois correspond à une situation où de segmentation du marché interne du travail associant une stabilité des salariés en poste (ancienneté élevée...) et des flux d'entrées-sorties d'amplitude significative.
- L'intensité du **recours à l'intérim** est conforme aux autres secteurs industriels : l'emploi intérimaire, mesuré en emplois équivalents temps plein, représente 6,2% des effectifs du secteur en 2014 contre 5,6% pour la moyenne de l'industrie manufacturière. Cela correspond à 6 200 emplois équivalents temps plein.
- La segmentation des **sorties** d'emploi selon les motifs apparaît fortement diversifiée. Pour l'ensemble des personnels, les fins de CDD ou d'autres contrats dominant (41% du total), pour les personnels en CDI, les 5 940 départs se répartissent de la façon suivante : licenciements (1 570 unités, soit 26% du total des CDI sortants), démissions (1 150, 19%), départs en retraite (600, 10%), ruptures conventionnelles (530, 9%), autres motifs (1 440, 24%). Il apparaît qu'une part élevée des sorties des personnels seniors s'effectue avant le départ en retraite.

Les salaires pratiqués dans les entreprises de l'industrie pharmaceutique en 2014

- Le niveau moyen de rémunération pratiqué dans la branche se situe en moyenne à 20% au dessus des salaires constatés dans l'ensemble des industries chimiques. Le haut niveau de qualification des salariés du secteur explique largement cet écart. Par ailleurs, le niveau médian du salaire de base d'un salarié de la branche se situe en moyenne à 1,38 fois le minimum conventionnel de sa catégorie.
- Une part importante (22%) de la rémunération totale des salariés de la branche provient, en moyenne, d'éléments qui s'ajoutent au salaire de base. Parmi ceux-ci, les primes variables (primes commerciales, sur objectif...) et les autres primes (prime d'ancienneté...) représentent ensemble 14,2% de la rémunération totale en moyenne tandis que l'intéressement et la participation contribuent ensemble à hauteur de 7,0% de la rémunération.
- La politique de rémunération est fortement liée à la classification des emplois. Une analyse de la variance reliant le montant de la rémunération à ses différentes composantes (âge, ancienneté, taille de l'employeur, classification...) montre qu'une part majoritaire de la dispersion des salaires s'explique par la position des salariés dans la classification. Le même type d'analyse montre par ailleurs que l'écart ajusté de salaire entre les femmes et les hommes s'élève à 3,1% en défaveur des premières lorsque l'on neutralise l'effet de tous les autres critères sur la rémunération.

MERCI